

# Séméac

BULLETIN MUNICIPAL

#73 - JANVIER 2024

## Agir durablement

**P8-9 / Développement durable**

*La fête de l'arbre*

**P13-17 / Travaux**

*Aménagements  
& mobilités actives*

**P28-29 / CAC**

*Les 40 ans du CAC*

**P30 / Séméac**

*Au fil du temps*

**P33 / Art & Evènementiel**

*2<sup>ème</sup> fresque artistique  
et historique*

#73

[semeac.fr](http://semeac.fr)



## Sommaire

- P3 - Mot du Maire
- P4 - État civil
- P5 - Ce qu'il faut savoir
- P6 - Agents municipaux
- P7 - Citoyenneté et civilité
- P8 à 12 - Développement durable
- P13 à 17 - Travaux & mobilités actives
- P18 à 22 - Écoles & Jeunesse
- P23 - CCAS
- P24 à 26 - Sports
- P27 - Fêtes locales
- P28 à 29 - 40 ans du CAC
- P30 à 31 - Séméac, au fil du temps
- P32 - Arts et événementiel
- P33 - Olympicorama
- P33 - Mot de l'opposition
- P34 à 35 - Programme du CAC
- P36 - La magie de Noël



Tour de France un spectacle pour tous



Lancement du programme "un hérisson dans mon jardin"



Exposition Sémé Art



Le podium de la séméacaise 2023



Inauguration de la deuxième fresque historique et artistique de Séméac...

# En images

# Mot du Maire

Séméac, notre ville.

Mes chers concitoyens,

Nous terminons cette année 2023 avec son lot de souffrances à travers le monde. Après la guerre déclenchée par Vladimir Poutine sur le sol ukrainien il y a quasiment 2 ans, c'est au tour du Proche-Orient de subir les atrocités d'une guerre.

Un éternel recommencement du conflit israélo-palestinien dont les seules victimes sont encore et toujours les populations civiles.

La paix et la liberté portées par notre République sont des biens précieux, ne l'oublions jamais. Le rôle des femmes et des hommes politiques qui dirigent notre pays est d'œuvrer au maintien de l'unité et de la concorde.

Ne pas diviser mais unir, ne pas opposer mais concilier.

La réalité du quotidien sur notre commune me réconforte, car, chaque jour, lors de mes rencontres sur le terrain, je mesure la générosité et les initiatives des bénévoles, le dynamisme et l'enthousiasme du monde associatif, des entrepreneurs, des commerçants et des artisans de notre commune. Je mesure la disponibilité et le professionnalisme de tous les agents du service public par leur engagement et leur présence sur le terrain, au cœur de nos vies.

Les ATSEM de notre commune, dont vous trouverez un portrait dans les pages de ce bulletin, sont un bel exemple de l'engagement de nos agents au service des enfants. Je les en remercie fortement.

Les enfants de nos écoles qui d'ailleurs agissent et s'engagent pour notre planète, preuve en est le courrier que j'ai reçu (dont vous trouverez copie) des éco-délégués de l'école Arbizon-Montaigu avec des propositions concrètes pour réduire et trier les déchets au restaurant scolaire. Bravo à eux pour leur engagement !

Bravo et merci pour la mobilisation générale des élus, agents communaux et habitants qui a permis à Séméac d'obtenir les 3 fleurs du label « Villes et Villages fleuris de France » avec le Prix spécial de la Santé du végétal décerné par un jury régional saluant le dynamisme et l'engagement pour la préservation de l'environnement de notre équipe municipale !

Et enfin, après des temps de démarches administratives qui me semblent de plus en plus longs, les travaux démarrent !

Léo Lagrange, tout d'abord, dont la rénovation a débuté en octobre dernier. Quel chantier ! Vous pourrez le constater, notamment en pages Sports, avec notre emblématique plancher pour partie récupéré par le S.O. Basket et l'Office Municipale des Sports pour en faire des trophées, permettant de garder un peu de la mémoire du passé.

Notre schéma directeur des mobilités actives, voté à l'unanimité moins une abstention en janvier 2023, a lui aussi démarré sa phase travaux avec la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans le quartier des écoles au cours du second semestre.



En février 2024, les travaux de la phase 1 débuteront après plus de 2 années d'études, de réunions publiques et d'échanges avec les partenaires institutionnels.

Le futur quartier Jules Soulé est en route également avec le démarrage des aménagements paysagers ainsi que de la Maison/centre de santé au printemps. Je vous proposerai d'ailleurs un dossier spécial et complet sur votre prochain bulletin municipal.

Enfin, je ne peux terminer cet édit sans aborder l'annonce faite en conseil communautaire par le Président de notre agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées au sujet de **la piscine Michel RAUNER**, si chère à tant de Séméacais.

De façon unilatérale, péremptoire et en l'absence de tout débat démocratique, Monsieur TRÉMÈGE a affirmé vouloir fermer notre piscine !

J'ai fait des propositions pour maintenir son ouverture notamment à destination des scolaires et des associations. Conscient de l'émoi suscité, Gérard TRÉMÈGE a indiqué lors du conseil communautaire du 14 décembre dernier, qu'il allait engager un débat et une réflexion sur la base d'études réalisées antérieurement dont nous n'avions jamais eu les résultats.

Fort d'une motion votée à l'unanimité lors de notre dernier conseil municipal, pour le maintien et la rénovation de la piscine Michel RAUNER, vous pouvez compter sur ma volonté entière et mon engagement total pour défendre ce service public, véritable lieu de vie où plusieurs générations d'enfants ont appris à nager.

Mes chers concitoyens, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de fraternité pour cette année 2024.

*Votre maire,*  
**Philippe BAUBAY**

Rejoignez-nous sur Facebook et Instagram

Tenez vous informés des actus et événements de Séméac en adhérant aux pages :



ou sur le site de Séméac : [www.semeac.fr](http://www.semeac.fr)

# État civil

Du 15 mai 2023  
au 15 novembre 2023

## Ils se sont mariés



### En mai :

Iyabo ARPOVO et Frédéric REYNIER  
Nathalie COUTURIER et Rémi SENAC

### En juin :

Magali MUSSO et Laurent PERICCI  
Cécile MERCADIER et Vincent DELAPORTE  
Marion JUNCA et Edouard DE LIMA

### En juillet :

Julie DESMARIES et Yann BARROQUERE-THEIL  
Jennifer BRAUD et Julien MANCHE  
Claire JAMMES et Gilbert BARREAU

### En août :

Carmen ACOSTA et Philippe ROUVELLAT  
Elodie BARRET et Paul LURDE  
Yannick AUDDO et Denis RABAL

### En septembre :

Marguerite ABBATE et Julien BAUDRY-ZABOTTO

## Ils nous ont quittés



### En mai :

Christophe BONORA  
Léon HERNANDEZ  
Jean DUDITLIEU  
Henriette CARRERE née CASTAING

### En juin :

Angèle HUEREAU née TOCCHETTO  
Francine LANGINIER née COLETTE  
Claude GRAY

Thierry SAINT-GERMA  
Paulette SAVE née LAMARQUE  
René PAVAGEAU  
Ghislaine DUPUY née LARREGUE

### En juillet :

George CHILEMME  
Maria SIERRA née HIDALGO  
René VERCELLI

### En août :

Christiane RUMEAU née CAYREFOURCQ  
Pedro TEIRA  
Christine GOMES

### En septembre :

André LAGUENS  
Marie-Thérèse COLOMERA  
Evelyne CAZENAVE née FLINOIS  
Ophélie STRADY née BRUN

### En octobre :

René PELAUD  
Christiane CLAVERIE née GRACIA

## Ils sont nés



### En mai :

Olivia VASQUEZ  
Kays GUECHI  
Dalia SOUFFOU  
Eléonore BAUDRY-ZABOTTO

### En juin :

Lola BERTRAND  
Ava GAUFFRETEAU  
Rejoice OSATOHAMWEN  
Léonie DELAINE

### En juillet :

Cataleya et Enara VIARD  
Siloé YOUSOUFA  
Naïélie PARMENON  
Aurore CARRIÉ  
Léon PAQUET  
Louis MAISONABE

### En août :

Léon GALLAR-MESON

### En septembre :

Baptiste QUÉRION-BAUCHAU

# Ce qu'il faut savoir

## Les démarches funéraires à la mairie de Séméac



**CHRISTINE BARRAUD**  
Adjointe en charge  
de la Communication

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière (caveau, tombe). Ce peut être aussi un emplacement réservé aux urnes funéraires dans un columbarium pourvu de niches ou de cavurnes, destinées aux urnes contenant les cendres des personnes incinérées.



### Qui peut et comment acheter une concession ?

#### Pour acquérir une concession, il faut :

- être décédé dans la commune, quel que soit le domicile de la personne
- être domicilié dans la commune.
- être inscrit ou remplir les conditions pour être inscrit sur les listes électorales de la commune si on habite à l'étranger.
- bénéficier d'une concession familiale.

Si vous n'êtes pas dans l'une de ces situations, vous avez le droit de faire une demande par écrit au maire de la commune. Le contrat signé avec la commune (acte de concession) précise les bénéficiaires et la durée de la concession. Au terme de la concession, le renouvellement se fait auprès de la mairie dans les 2 ans suivant l'échéance de la concession.

**A la mairie de Séméac :** les démarches se font après avoir pris un rendez-vous, excepté en cas de deuil subit et muni des documents suivants : **carte d'identité, justificatif de domicile, livret de famille, chéquier (pas d'espèce ni de carte bancaire).**

## Emplacements et tarifs aux cimetières de Séméac

### Emplacements pour tombes :

#### 3 m<sup>2</sup> (2 places) :

Concession pour 15 ans : 70,00 € le m<sup>2</sup>    soit 210,00 €  
Concession pour 30 ans : 90,00 € le m<sup>2</sup>    soit 270,00 €

### Emplacements pour caveaux :

#### 4 m<sup>2</sup> (2 à 4 places) :

Concession pour 30 ans : 90,00 € le m<sup>2</sup>    soit 360,00 €  
Concession pour 50 ans : 160,00 € le m<sup>2</sup>    soit 640,00 €

#### 5 m<sup>2</sup> (6 à 8 places)

Concession pour 30 ans : 90,00 € le m<sup>2</sup>    soit 450,00 €  
Concession pour 50 ans : 160,00 € le m<sup>2</sup>    soit 800,00 €

### Alvéoles de Columbarium :

Concession pour 15 ans : 300,00 €  
Concession pour 30 ans : 500,00 €  
Concession pour 50 ans : 700,00 €

### Cavurnes :

Concession pour 15 ans : 600,00 €  
Concession pour 30 ans : 1 000,00 €  
Concession pour 50 ans : 1400,00 €

*La dispersion des cendres au Jardin du Souvenir est gratuite .*

Les lois sont très strictes en ce qui concerne la dispersion des cendres funéraires.. Avec la loi du 19 décembre 2008, les cendres ont désormais le statut de corps à part entière, en conséquence, la pratique de la dispersion est désormais strictement encadrée et réglementée.

**La destination des cendres :** il est interdit de conserver les cendres d'un défunt à domicile.

**La dispersion « terrestre » :** Il faut en informer les maires : celui de la commune où est né le défunt et celui de la municipalité où a lieu la dispersion, car il faut avoir les autorisations adéquates.

Il faut savoir que l'identité du défunt, le lieu et la date de dispersion des cendres sont enregistrés et répertoriés sur un registre. Le maire en gardera trace officiellement et il consignera également la date de la cérémonie.

Il est important de noter que la dispersion ne peut avoir lieu dans les espaces verts à vocation publique.

**La dispersion en pleine mer :** Elle doit se conformer à la réglementation maritime telle qu'elle est stipulée dans la loi du 2/01/1986, ainsi que l'article L.2213-23 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il faudra informer le maire de la commune d'origine du disparu et les services de la ville littorale où aura lieu la dispersion.

■ En cas de dispersion : le faire à plus de 3 miles nautiques (5 600m) de la côte.

■ En cas d'immersion, on choisira une urne biodégradable. Le rituel aura lieu à 6 kilomètres du littoral pour éviter que les restes ne soient ramenés sur la rive par les marées.

**La dispersion dans les airs :** Cette dernière forme ne fait, pour l'instant, l'objet d'aucune législation. Il est néanmoins reconnu et évident qu'il faut répandre les cendres au-dessus d'espaces naturels où n'apparaît aucune voie publique.

# Agents municipaux



*Les ATSEM ont un rôle important auprès des tout-petits.*

Depuis la création de l'école maternelle sous la 3<sup>ème</sup> République, les enseignants ont à leurs côtés un personnel ne relevant pas de l'Éducation Nationale, qui sont des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), et ont des missions relevant de plus en plus du domaine éducatif.



A l'école Jean Bousquet de Séméac, les ATSEM Karine, Fatia, Nicole, Sandrine, Caroline, Isabelle et Annick sont des personnels incontournables voire indispensables au fonctionnement et à la vie des enfants et des enseignants. L'accès à ce cadre d'emploi requiert la réussite à un concours et une qualification spécifique : un CAP « Petite enfance » devenu « Accompagnant Éducatif Petite Enfance ».

Elles sont placées sous l'autorité hiérarchique de la collectivité territoriale qui est l'employeur, et celle du directeur d'école, Monsieur CREQUIGNE, pendant la journée scolaire.

## Comme des abeilles dans une ruche, les ATSEM s'activent :

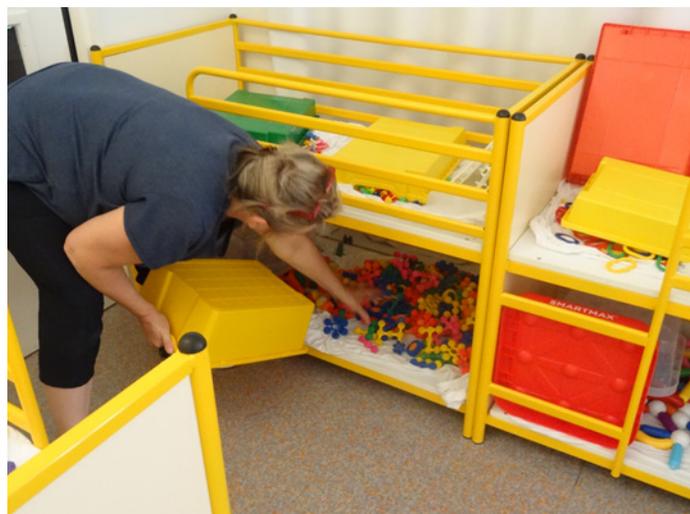
**Sur le temps scolaire**, elles participent aux activités de la classe sous la responsabilité de l'enseignant : mise en place, aide et rangement des ateliers, passages aux toilettes, nettoyage et rangement des locaux et des matériels. Mais aussi et de façon plus discrète elles sont pour les tout jeunes écoliers, des référentes spécialisées en « calinothérapie » pour la « bobologie » et les petits chagrins. Elles sont proches des familles qui se tournent vers elles s'agissant de la vie pratique des enfants.

**Sur le temps périscolaire**, les ATSEM poursuivent leur travail au restaurant scolaire pour l'aide aux repas des enfants, les accompagnent à la sieste et font les garderies du matin et du soir.

**Durant les périodes de vacances**, elles s'occupent du grand ménage : nettoyage et désinfection complète des locaux, des jouets, des lits et de tous les mobiliers et matériels de l'école.

La municipalité, en permettant à chaque classe de maternelle de bénéficier d'une ATSEM, optimise la qualité de l'enseignement et du développement des petits écoliers Séméacais.

La loi ayant rendu la scolarité obligatoire dès l'âge de 3 ans, il convient de s'adapter aux besoins des familles et des enfants et de veiller à la qualité des conditions éducatives.



# Citoyenneté & civilité



**JONATHAN BOUTIQ**  
Conseiller délégué en  
charge de la Civilité  
& de la Citoyenneté

## Cybercriminalité et arnaques

*un Sénécais averti  
en vaut deux !*

### Arnaque informatique :

Ces multiples tentatives d'escroqueries n'ont qu'un seul but récupérer vos données personnelles et bancaires.



#### ■ dans sa boîte mail et sur internet :

- ne pas cliquer sur un message douteux surtout s'il comporte une pièce jointe
- utiliser un logiciel antivirus et faire régulièrement les mises à jour
- avant de procéder à un paiement par carte bancaire, vérifier dans la barre d'adresse que la mention "https" précède l'adresse du site.

#### ■ sur son téléphone portable :

- ne répondre à aucun sms vous demandant des coordonnées ou un code affilié à votre compte bancaire
- les sms envoyés par les services de l'État ne peuvent recevoir de réponse

**Attention :** aucune administration ou tout autres organismes ne vous demandera vos données bancaires, codes d'accès ou vos mots de passe par message électronique ou par téléphone.

### Le démarchage à domicile :

**BON À SAVOIR :** le démarchage à domicile est interdit lorsque le consommateur manifeste de manière claire ne pas en vouloir : mettez un autocollant à l'entrée.

**Le fait de contrevenir à cette interdiction est puni d'1 an d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.**

### Le vol par ruse :

Le vol par ruse est réalisé par une personne qui usurpe une qualité (policier, gendarme, agent de la compagnie des eaux...). Il consiste à se faire passer pour quelqu'un d'autre ou à utiliser une ruse pour pénétrer dans une habitation.

#### Lorsqu'on sonne à la porte, identifiez toujours vos visiteurs :

- regardez d'abord par l'oeilleton ou la fenêtre,
- prenez garde aux personnes se présentant sous de fausses qualités professionnelles : artisans, policiers, pompiers, agent des eaux, de l'électricité ou du gaz,
- demandez à voir la carte professionnelle du visiteur : un uniforme n'est pas une preuve, un bleu de travail non plus,
- évitez de laisser entrer chez vous des personnes inconnues, et si toutefois vous les laissez entrer, ne les laissez pas sans surveillance.

**Toute visite inattendue est suspecte.** Si vous avez un doute, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament. Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures). Ne téléphonez pas au numéro de téléphone que vous donne l'agent. Il peut s'agir du numéro d'un complice.

Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.



Signalez les escroqueries auprès du site  
**internet-signalement.gouv.fr**  
Vous pouvez contacter Info Escroqueries au 0 805 805 817  
(appel gratuit depuis la France)



# FÊTE DE L'ARBRE

Développement  
*Durable*

*L'arbre, cet être vivant sensible*

Occupant plus de 25% du territoire communal, l'arbre est un patrimoine naturel essentiel à notre qualité de vie.

Parce que nous lui devons tant, la commune a souhaité mettre en valeur ce symbole d'un univers foisonnant de vie.

*La Fête de l'arbre, une première édition qui en appelle d'autres.*



Dimanche 22 octobre 2023, petits et grands se sont retrouvés au bois de La Barthe pour la Fête de l'arbre. Un après-midi festif sous le signe de la biodiversité qui a conquis le large public venu participer aux nombreuses animations gratuites.

Grimpe d'arbre, représentations théâtrales, land art, confection d'abris à hérissons, jeux, mais aussi sorties naturalistes pour une découverte de la faune, de la fonge, de la flore, des haies bocagères ... il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges.

En réponse à la bonne humeur et aux sourires ambiants, la commune vous invite à l'automne prochain pour une nouvelle Fête de l'arbre (sans oublier la Fête de la mare en juin 2024).



### **Les partenaires de ce nouvel événement :**

ADRACE, association A.R.B.R.E.S, Fab'art, Cécile Delaporte - sylvothérapeute, école de théâtre de Séméac, Maison de la Nature et de l'Environnement 65, Les tas de nature, bureau d'études Parçan, association mycologique de Bigorre, Nature en Occitanie, ONF... et la Région Occitanie (soutien financier)



**CAROLINE BAPT**  
Adjointe en charge du  
Développement Durable



## Séméac signe la Déclaration des droits de l'arbre



**Le point d'orgue de la Fête de l'arbre fut la reconnaissance officielle par la commune des droits de l'arbre en signant la Déclaration des droits de l'arbre.**

Ce texte porté par l'association A.R.B.R.E.S et proclamé à l'Assemblée Nationale en 2019 lors du colloque de l'association, a pour vocation de changer le regard et le comportement des hommes, de leur faire prendre conscience du rôle déterminant des arbres au quotidien et pour le futur.

En cinq articles, la commune reconnaît l'arbre en tant qu'être vivant au rôle fondamental dans l'équilibre écologique de la planète, en tant qu'être sensible aux modifications de son environnement, en tant que sujet de droit, certains pouvant bénéficier d'une protection renforcée.

La déclaration reconnaît également l'exploitation forestière nécessaire aux besoins humains raisonnés.

Cet engagement fait suite aux nombreuses actions menées par la commune en faveur de la biodiversité, telles que la création d'îlots de vieux bois en forêt communale, la plantation de fruitiers, l'identification et la restauration des trames vertes et bleues...

**Identification des arbres remarquables de la commune :** si vous connaissez un arbre exceptionnel par son âge, ses dimensions, sa forme, son passé ou encore sa légende, contactez Camille Centis, chargée de mission Développement durable – mairie de Séméac : [camille.centis@semeac.fr](mailto:camille.centis@semeac.fr) ou au 06 74 79 58 34

## En chiffres

**17** soit le nombre de passages à hérissons créés dans les jardins des particuliers sur Séméac.

Vous aussi vous souhaitez intégrer le programme Un hérisson dans mon jardin ? **Contactez Camille Centis, chargée de mission Développement durable – mairie de Séméac : [camille.centis@semeac.fr](mailto:camille.centis@semeac.fr) ou au 06 74 79 58 34**

**32** soit le nombre de nids de frelons asiatiques détruits entre juin et novembre 2023.

Une augmentation de 8 nids par rapport à 2022 (+16 par rapport à 2021). L'impact du Frelon asiatique a une nouvelle fois été important sur les ruchers cette année. Poursuivons la lutte contre cette espèce invasive notamment en détruisant les nids (prise en charge par la commune avec une participation de 30€ par les propriétaires pour chaque nid détruit – information en mairie).

# Développement durable

## Plante exotique envahissante, Séméac en expérimentation

**Avec une croissance pouvant atteindre 8 centimètres par jour, la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) est une « bien jolie » envahissante.**

Introduite en France au XIX<sup>ème</sup> siècle, elle occupe désormais bon nombre de bords de route, de cours d'eau et des parcelles laissées au naturel, prenant la place de la biodiversité locale.

### Comment fait-elle ?

Grâce à de puissants rhizomes qui s'étendent en sous-sol. Elle produit également dans sa litière des composés toxiques qui empêchent tout autre végétal de pousser. Mais sa dispersion est essentiellement due aux rejets de coupe mécanique : **6 millimètres suffisent à l'implantation d'un nouveau pied.**

### Que faire ?

Malgré la grande difficulté à maîtriser ce végétal, la commune de Séméac s'engage dans un programme expérimental de lutte contre cette plante invasive afin de préserver les usages

humains (lieux de pâturage pour chevaux et lieux de promenade pour les habitants) aussi bien que la biodiversité locale.

**Pour ce faire**, elle est accompagnée par le bureau d'études Eco-Altitude (Arrens-Marsous) dans le cadre d'une expérimentation menée sur trois années par le Département des Pyrénées-Atlantiques.

Ainsi, depuis septembre 2023, grâce au soutien financier de l'Etat (Fonds vert pour la transition écologique), sept techniques de lutte contre cette espèce sont menées sur trois secteurs :

- **la pose de grillage au sol pour diminuer sa croissance (deux tailles de grille)**
- **la pose de paillage biologique type Thorenap, pour empêcher la photosynthèse et donc l'empêcher de pousser**
- **la pose de bâche plastique pour la contraindre à épuiser ses réserves (deux bâches différentes)**
- **la lutte biologique basée sur un traitement à base d'extraits de plantes : le Sureau yèble et l'Ailanthé.**



Sur ces deux sites (rue du Moulin Vert et Bois de Labarthe), les parties aériennes ont été évacuées dans de grands sacs. L'extraction des parties racinaires a nécessité un tamisage. Un paillage biologique particulièrement épais a été apposé.



En contre-bas des coteaux, rue de la République, la parcelle agricole communale présente un foyer de colonisation de la Renouée du Japon d'environ 230 m<sup>2</sup>.

**Ce secteur a été isolé par des tranchées de 80 cm de profondeur afin d'éviter l'expansion des rhizomes. En son sein, huit placettes ont été créées. Sur sept d'entre elles, une technique différente est testée. Placette témoin, la huitième ne bénéficie d'aucune action.**

Un suivi régulier durant trois ans permettra d'évaluer et de quantifier les différentes méthodes testées. Les indicateurs - la présence de repousses, la taille des tiges et le nombre de tiges au mètre carré - permettront de déterminer la pertinence de chaque technique.

Cette expérimentation s'accompagne d'une formation des agents communaux des services techniques afin de traiter les points isolés qui apparaissent sur le domaine public.

Séméac apporte ainsi sa contribution à la lutte contre cette espèce envahissante.



## La Renouée du Japon s'est établie dans votre jardin ?

Quelques recommandations pour lutter contre sa colonisation sur [semeac.fr](http://semeac.fr) et à l'accueil de la mairie

# Développement durable



**CAROLINE BAPT**  
Adjointe en charge du  
Développement Durable

*Les enfants aux commandes du tri  
(et les adultes aussi...)*

**Vert pour les aliments compostables (fruits, épluchures...), jaune pour les emballages, rouge pour les autres restes (serviettes en papier, restes de repas...): les enfants déjeunant au restaurant scolaire sont désormais incollables sur les consignes de tri.**

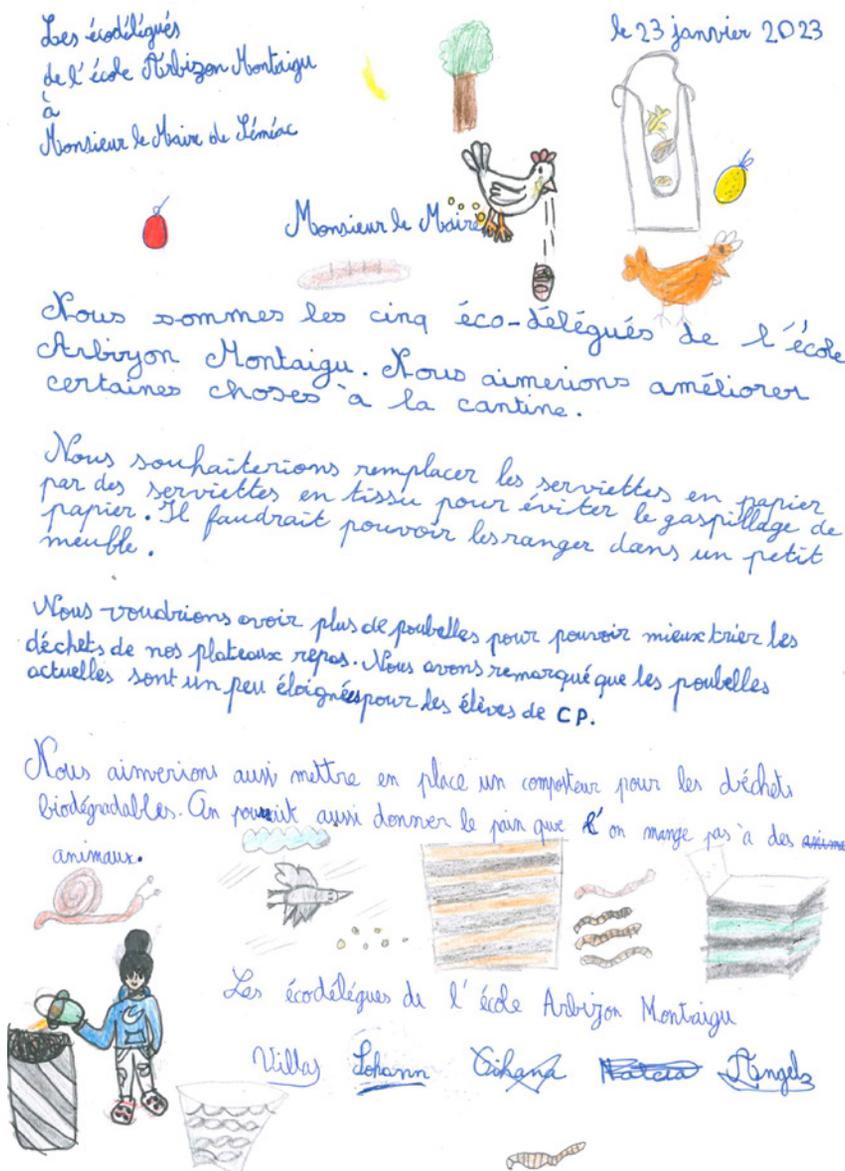
Depuis la rentrée dernière, après avoir été sensibilisés par les animateurs du LEC, ils trient leurs restes.

Afin de les guider dans cette tâche, chaque semaine, deux enfants sont responsabilisés et conseillent, au besoin, leurs camarades.

Une mission prise très au sérieux par ces chefs juniors qui arborent fièrement une toque de chef !



Christophe ABADIE et Alexandra ZUBIETA aux côtés des «chefs du recyclage» du jour



L'exemplarité du restaurant scolaire de Séméac ne s'arrête pas là et c'est notamment grâce aux éco-délégués (élèves de CM1 et CM2 élus dans chaque classe).

En janvier 2023, ils avaient en effet écrit à monsieur le Maire Philippe BAUBAY afin de proposer quelques évolutions dans la gestion des déchets issus du restaurant scolaire. Le tri en faisait partie mais aussi, le compostage.

C'est ainsi que certains déchets organiques (fruits, épluchures...), désormais triés, sont compostés à l'entrée du restaurant. Le compost bientôt à disposition sera utilisé pour la gestion des espaces verts de la commune.

Le reste des déchets organiques est collecté par le SYMAT chaque vendredi matin pour un compostage collectif au centre de Bordères-sur-L'Echez. Déjà les effets de ce tri se font ressentir avec la suppression d'une poubelle de déchets ménagers et la contribution financière qui en découle. La dimension et l'épaisseur des sacs poubelle a également diminué. Cela peut paraître anodin mais ce sont autant de déchets en moins et d'économies réalisées.

Ces mises en place ont bien sûr nécessité une évolution des pratiques de l'équipe du restaurant scolaire.

Grâce à l'implication de tous, enfants, agents communaux du restaurant scolaire, animateurs du LEC, une certaine routine familière s'est installée pour le meilleur de la planète.

# Développement durable



**CAROLINE BAPT**  
Adjointe en charge du  
Développement Durable



3 fleurs !

« Villes et Villages fleuris. Le label national de la qualité de vie » peut-on lire sous les trois fleurs qui s'épanouissent désormais sur les panneaux qui accueillent habitants et visiteurs à l'entrée de la ville.

Car c'est officiel, après l'obtention de la « 1ère fleur » en 2019, la commune de Séméac vient de se voir décerner le niveau **3 fleurs du label Villes et Villages Fleuris de France et également le Prix spécial de la Santé du Végétal** par le jury régional du label venu en juillet 2023.

Cette obtention est une reconnaissance de l'engagement communal pour le bien-vivre à Séméac. Le label prend en compte l'embellissement des espaces publics et la place accordée au végétal dans les aménagements, la qualité du mobilier urbain. Evoluant avec les défis climatiques, il tient également compte de l'implication de la commune dans la préservation des ressources naturelles (eau, bois...) et dans la connaissance et la préservation de la biodiversité.

Les projets de désimperméabilisation de la voirie, de création d'îlots de vieux-bois en forêt communale, de plantations d'arbres, de restauration des trames vertes et bleues dans la continuité de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Séméac ou encore la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts ont séduit le jury.



La sensibilisation des citoyens et des scolaires aux enjeux environnementaux grâce au programme de découverte naturaliste proposé gratuitement chaque mois, la sollicitation des citoyens pour contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie (ateliers et réunions publiques pour le schéma des mobilités actives ou encore aménagement de l'accueil du Bois de La Barthe, chantiers citoyens de plantations...) et aussi le travail mené en partenariat avec les associations, institutions, particuliers et organismes experts (ADRACE, ONF, NEO, CPIE, bureaux d'études naturalistes, agriculteurs, Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, Région Occitanie, Agence de l'eau, Département 65...) ont fini de convaincre les jurés de la cohérence de l'action communale.

Concluant son rapport de visite, le jury a salué « le dynamisme, l'engagement pour la préservation de l'environnement de l'équipe municipale ».

Il a été sensible au travail partenarial mené avec les associations et acteurs locaux, ainsi qu'à la cohésion entre nos services et la dynamique de nos équipes techniques.

## Philippe BAUBAY, maire de Séméac :

« Merci ! Merci pour la mobilisation générale des élus et agents communaux afin d'œuvrer quotidiennement à la qualité de vie dans notre commune. Merci à vous, Séméacais, qui par votre implication à embellir vos jardins et balcons, et votre dynamisme à faire vivre un réseau associatif qui fait battre le cœur de notre ville, êtes les garants du bien vivre à Séméac. Confortés dans le bien-fondé de l'action communale, notre responsabilité collective est plus que jamais d'adapter notre territoire aux impacts du changement climatique afin que cette qualité de vie perdure. »

" Il y a des fleurs partout pour qui veut bien les voir " disait Henri MATISSE, poursuivons ensemble en ce sens.



Remise du label par Vincent GAREL, Président du Comité Régional de Tourisme et des Loisirs

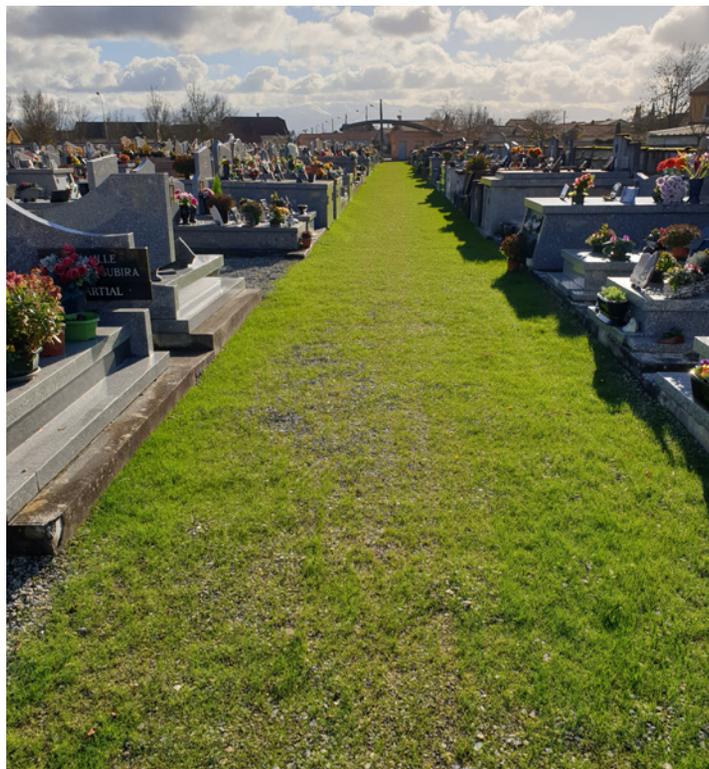
# Travaux - Espace public

## Enherbement cimetière des Pradettes



ARNAUD DUFAURE  
Adjoint en charge  
des Travaux

La commune s'est engagée dans une démarche de rénovation des allées des cimetières. C'est pourquoi, dans un premier temps, elle a souhaité réaliser une zone de test avec un enherbement du parvis sud et d'une allée (à l'ouest) au cimetière des Pradettes.



### Chronologie (novembre 2023) :

■ intervention préalable des Services Techniques municipaux avec le nettoyage du revêtement existant : passage herse, brûlage gaz et désherbage manuel,

■ intervention du prestataire JT Paysages : préparation du sol avec micro-tracteur (décompactage du sol entre 5 et 10cm), amendement organique, semis, griffage et roulage du support.

Les essences semées sont de nature rustique (trèfle essentiellement) et peu consommatrices en eau. Attention, le rendu final ne sera pas celui d'un gazon et la tonte ne sera pas trop rase.

Au-delà de faire pénétrer la graine dans le sol, le roulage final permet de stabiliser l'ensemble, de rendre carrossable l'allée (qui sera ainsi plus facilement accessible) et de limiter la formation de boue lors d'événements pluvieux intenses.

### Les entretiens faits par les Services Techniques seront les suivants :

- tonte au moyen d'une petite machine autotractée (thermique ou électrique) en bordure des concessions afin de limiter le risque d'accrochage, finition des abords avec coupe bordure et partie centrale avec machine autoportée,
- fertilisation au printemps et en automne pour garder une bonne densité du mélange et limiter la pousse de plantes adventices (herbes non désirées).

### Perspectives pour 2024 si la zone de test est concluante :

- réalisation du reste des allées du cimetière sur le même principe (novembre 2024 après la Toussaint)
- traitement du parvis nord et des inter-tombes à l'étude.
- études sur le cimetière Darré l'Eglise avec prise en compte de ses particularités (ouverture de certaines tombes en façade, largeurs d'allées variables, ...).

Enfin, des panneaux signalant la zone de test ont été positionnés à l'entrée sud du cimetière et au nord de l'allée ouest, pour informer les visiteurs.



## ENHERBEMENT DES ALLÉES

UN CIMETIERE PLUS VERT  
ET DES ALLÉES PLUS ACCESSIBLES



# Travaux - Mobilités actives

## Mise en œuvre de la 1<sup>ère</sup> phase du Schéma Directeur des Mobilités Actives

Le Conseil Municipal a voté son Schéma Directeur des Mobilités Actives en cœur de ville le 23 janvier 2023 et a approuvé un plan pluriannuel d'investissement "mobilités" le 27 mars de la même année.

Après plusieurs études et échanges en comités techniques, en comités de pilotage, en réunions publiques durant deux années le tout en lien avec les partenaires institutionnels et financeurs, le temps de la réalisation des travaux est venu.

A cet effet, les riverains du quartier des écoles, ainsi que les directeurs des établissements recevant du public de ce secteur ont été conviés, le 10 octobre au CAC, à une réunion de présentation des travaux de cette 1<sup>ère</sup> phase de mise en œuvre du schéma directeur des mobilités actives dans ce quartier.

Les premiers travaux ont débuté l'été dernier par la nécessaire rénovation des réseaux d'eau potable rue Jean Zay et rue Victor Hugo (syndicat Adour Coteaux) ainsi que du réseau d'assainissement rue Jean Zay (Agglo Tarbes Lourdes Pyrénées) en novembre 2023.

En février 2024, ce seront les travaux de réfection totale de la chaussée et du trottoir rue Jean Zay qui débiteront ainsi que l'aménagement du cheminement piétonnier et cyclable (voie verte) qui reliera l'avenue François Mitterrand à la rue Jules Ferry pour cette 1<sup>ère</sup> phase.

Pour cette occasion, les placettes des entrées de l'école Arbizon-Montaignu seront réhabilitées avec des cheminements piétonniers et cyclables en enrobé et des espaces enherbés avec des bancs et des massifs (qui seront mis en œuvre par les services techniques municipaux).

Les trottoirs le long du centre de loisirs, de la maternelle (Bousquet) et du tronçon sud de la rue Jean Fabre seront élargis pour accueillir une voie verte sécurisée, et les stationnements seront positionnés en épis. Les rues Jean Zay, Laffont (sud), Fabre (sud) passeront en sens unique dans le sens est-ouest. Des plateaux traversant (surélevés) seront aménagés entre les rues Victor Hugo/Jean Zay, Jean Zay/Laffont, Fabre/Ravel, pour faire diminuer la vitesse et sécuriser les traversées des piétons et des vélos. Des stationnements en épis seront aménagés le long de la rue Jean Zay (côté sud) ; l'offre de stationnement sera ainsi renforcée.

Tous les arbres, actuellement présents sur ces espaces, seront conservés.



Travaux d'assainissement exécutés par COLAS

La fin des travaux est prévue pour le mois de mai, sous réserve de contraintes sanitaires ou climatiques. Les aménagements en lien avec les mobilités actives seront financés à 38% par l'Etat (Fonds Mobilités Actives - Continuités cyclables), à 31% par l'Agglo Tarbes Lourdes Pyrénées (Fonds de concours pour la création de voies cyclables) et à 31% par la Commune.

Durant la période des travaux, la circulation et le stationnement seront inévitablement perturbés sur le secteur des écoles. C'est pourquoi, le terrain de pétanque entre le groupe scolaire et le centre Léo Lagrange, a été provisoirement ouvert aux stationnements.

Cet espace, d'une quarantaine de places, est prioritairement dédié aux ouvriers travaillant au chantier de Léo Lagrange, aux enseignants et aux parents d'élèves.

Le schéma directeur des mobilités actives en cœur de ville et le programme MOBY à l'école élémentaire sont consultables en mairie ou sur le site [www.semeac.fr](http://www.semeac.fr).

À PIED, À VÉLO, EN VOITURE,  
APPRENONS À VIVRE  
ENSEMBLE

SCHEMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS ACTIVES EN CŒUR DE VILLE  
ET PROGRAMME MOBY À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE  
CONSULTABLES EN MAIRIE OU SUR LE SITE SEMEAC.FR

semeac MA VILLE  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE  
MOBY



# Mobilités

## actives

### Challenge "Zéro carbone"

Durant la semaine du 18 au 22 septembre, les élèves de l'école élémentaire Arbizon-Montaigu ont été invités à participer au "Challenge zéro carbone" dans le cadre du Programme MOBY afin d'encourager l'écomobilité scolaire.

Élèves et parents étaient ainsi invités à venir à l'école autrement qu'en voiture. Ce fut un véritable succès puisque 306 déplacements ont été réalisés à pied ou à vélo cette semaine sur 10 classes participantes (2 étaient en classe environnement sur Payolle). Ce sont 70 kg d'équivalent CO<sub>2</sub> évités sur les 4 jours ; environ 3,5 tonnes ramenés à une année scolaire avec les 12 classes, soit 18135 kms en voiture !! Ces trajets en voiture évités sont ainsi bénéfiques pour l'environnement, pour la santé des enfants et des parents, et participent à apaiser l'espace public (moins encombré par les voitures).

A ce jeu-là, les plus grands cyclistes sont ceux de la classe Occitan, les plus grands marcheurs sont ceux de la classe de CE2a. Et comme on estime que l'on fait en moyenne deux fois plus de distance quand on vient à vélo qu'à pied, les classes lauréates du challenge sont la classe Occitan pour la quantité totale de CO<sub>2</sub>Eq évités, et la classe de CE2b pour la meilleure moyenne de CO<sub>2</sub>Eq évités par enfant (au coude-à-coude avec les CE2a).

### Rue sans voiture

Le challenge "Zéro Carbone" s'est prolongé le vendredi 22 septembre par une action "la rue sans voiture" qui proposa aux enfants, aux parents, aux riverains et aux habitants de la commune, des animations sur la thématique des mobilités durables dans la rue Jean Zay, fermée pour l'occasion de 16h à 18h.

Des jeux, des conseils sur la sécurité routière et l'entretien du matériel, des animations de cirque et un goûter étaient proposés. Malheureusement le temps n'était pas de la partie et le bel été indien que l'on a connu, n'était pas au rendez-vous ce jour-là. Forcément la fréquentation n'était pas au niveau attendu et les animations de cirque n'ont pu avoir lieu.

La commune tient à remercier l'association Passing, le bureau de la prévention routière de la Préfecture, les associations les Cyclomotivés et Ecocène, et les agents municipaux (Camille, Jean-Charles et Sébastien) pour leur présence et implication.

La municipalité espère réitérer ce type d'animations, participant à la sensibilisation des usagers de l'espace public à utiliser des modes de déplacements plus vertueux, au moment de l'inauguration des travaux de mobilités actives dans le quartier des écoles, qui ont débuté début novembre 2023 et qui devraient se terminer normalement au printemps 2024.



**MOBY**  
Le programme d'accompagnement à  
**L'ÉCOMOBILITÉ**  
**SCOLAIRE**



La remise des récompenses a eu lieu à la récréation du vendredi après-midi, en présence de la Conseillère Départementale du canton Geneviève ISSON, du Maire Philippe BAUBAY, de l'Adjoint en charge des Travaux (et des Mobilités) Arnaud DUFAURE, de Martine FOCESATO, membre de la commission Affaires Scolaires et Jeunesse, du corps enseignant dirigé par Philippe OSSUN, et des chargés de mission d'Ecocène qui accompagnent la commune et l'école dans la démarche MOBY.

Tous les enfants présents en classe cette semaine ont bénéficié de lots offerts par le Conseil Départemental, et les élèves des classes lauréates ont eu 1 lot supplémentaire en plus d'un diplôme symboliquement remis à leur enseignant.



Remise des récompenses avec les élus et les enseignants

A cet effet, la commune souhaite s'inscrire dans le dispositif "Mai à Vélo", soutenu par le ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires et le ministère des Sports, ayant pour vocation d'encourager petits et grands à la pratique du vélo et de faire découvrir (ou redécouvrir), de façon ludique et pétillante, les nombreux avantages de la bicyclette.



La "Rue sans voiture" et surtout "sans soleil"

# Travaux - Bâtiment

## Rehabilitation du Centre Léo Lagrange



**ARNAUD DUFAURE**  
Adjoint en charge  
des Travaux



Léo Lagrange - Projet

**Le chantier de réhabilitation du Centre Léo Lagrange a démarré au début du mois de septembre 2023. Afin de mener à bien cette opération, la commune, maître d'ouvrage (MOA), a choisi, au travers d'un appel d'offres, une équipe de maîtrise d'œuvre (MOE) composée d'un architecte, d'un bureau d'études techniques (structure, thermique, fluides) et d'un acousticien.**

La commune est aussi accompagnée par :

- un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour le suivi financier et administratif,
- un coordonnateur sécurité et protection de la santé (CSPS) pour s'assurer du respect et de la mise en application des consignes de sécurité sur site pour l'ensemble des intervenants,
- un contrôleur technique (CT) pour valider les choix proposés par la MOE et les entreprises au regard des aspects techniques réglementaires (structurel, documents techniques unifiés, tenue au feu, ...).

L'installation du chantier s'est faite le 6 septembre sur le terrain de pala avec l'aménagement d'une base de vie pour les entreprises de BTP, composée d'une salle de réunion, d'un réfectoire, de vestiaires et de sanitaires raccordés au réseau d'assainissement existant.

Pour mémoire, ce sont au total 21 lots qui ont été attribués dans le marché, soit 18 entreprises de BTP retenues, sans compter la sous-traitance. Ainsi jusqu'à 40 ouvriers-artistes du bâtiment seront amenés à travailler en même temps sur le site à certaines périodes.

Les opérations de démolition ont débuté au mois d'octobre (dépose menuiseries, plancher, panneaux de basket et faux-plafond). Les procédures de consignation et repérage des réseaux électricité et gaz ont été effectuées par les lots Electricité et Chauffage Ventilation Plomberie Sanitaire (CVPS).

Les terrassements et les fouilles pour le futur sol de la grande salle et les abords ont été réalisés par le lot Voirie Réseaux Divers (VRD) au mois de novembre.

Le lot "gros œuvre" a fermé certaines ouvertures et en a créé d'autres et a réalisé un désamiantage sans impact sur les démolitions effectuées.

Le 23 novembre, une délégation composée d'élus et membres de la commission Travaux a visité le chantier, accompagnée de l'architecte M. LAFFITE et du directeur des Services Techniques M. LATAPIE, pour se rendre compte de l'avancement des travaux. Pour la plupart, c'est d'abord un sentiment de nostalgie qui a dominé, vite atténué par la joie inhérente à la perspective d'une renaissance à venir de ces augustes lieux.



Démolition escalier côté est



Terrassements dans la grande salle

# Écoles et jeunesse

## Un réaménagement de l'accueil périscolaire entre midi et 14h pour favoriser l'autonomie de l'enfant

**L'objectif principal de ce réaménagement notamment sur le niveau élémentaire a été de remettre l'enfant au centre de l'accueil en favorisant principalement son autonomie.**

Nous entendons par autonomie le fait d'exposer l'enfant au maximum à la notion de choix :

- d'organisation de sa pause méridienne
- d'activités.

Pour y répondre, la stratégie est de mettre en œuvre des propositions éducatives qui favorisent cet objectif et qui répondent à leurs besoins :

- self ouvert en continu
- participation au tri
- proposition d'espace d'activité
- mise à disposition d'outils inclusifs (affichages...).

### Pourquoi un self en continu ?

- favoriser le choix des enfants
- travailler sur la posture et le rôle des adultes
- respecter le rythme de chaque enfant
- travailler l'autonomie
- réduire les nuisances sonores au sein du self
- permettre à chaque adulte, quelle que soit sa mission, de trouver une place clairement définie
- s'assurer que chaque enfant a bien mangé.



Nous avons fait le choix de placer l'enfant au sein de notre réflexion par rapport à ses besoins et ses attentes.

Ainsi, les animateurs ne travaillent plus sur une proposition d'activité sur un temps défini mais ont la responsabilité, de manière tournante d'animer des espaces sur le principe « un espace une fonction ».

Les enfants peuvent aller d'espace en espace et font le choix du moment où ils vont manger.

Cela permet de :

- respecter les besoins de chaque enfant
- respecter le choix de l'enfant
- permettre la découverte de différentes activités/espaces
- donner des repères structurants aux enfants
- permettre la rotation équitable pour chaque animateur
- permettre une réflexion collective et partagée sur l'animation des différents espaces.

**Une Form'action (Formation Action) à la connaissance du public scolaire a eu lieu le 17 mai 2023 pour l'ensemble des professionnels quel que soit leur statut (animateurs/directeur/ATSEM). Cette formation action fut le point de départ des réflexions et des aménagements mis en place depuis la rentrée scolaire 2023-2024.**

Ces différents temps forts et différentes étapes ont permis de faire avancer la conception du projet pédagogique 2023-2024 et de mettre en synergie l'ensemble des acteurs éducatifs : équipe d'animation, directions d'écoles, restauration scolaire.



Formation Action



Formation Action

**Concernant les enfants des maternelles,** le premier axe de travail est de favoriser l'autonomie durant le temps de repas.

**Pour cela, plusieurs aménagements ont eu lieu :**

- mise en place de carafes adaptées pour se servir eux- mêmes
- mise en place de couteaux adaptés pour expérimenter en toute sécurité
- réorganisation du service de restauration scolaire avec un travail de fond en lien avec le responsable du restaurant scolaire.

# Écoles et jeunesse



**SYLVIE CHEMINADE**  
Adjointe en charge des  
Affaires Scolaires et de  
la Jeunesse

## *La semaine du goût au restaurant scolaire* pour un apprentissage dès le plus jeune âge

**Du 16 au 22 octobre 2023, la semaine du goût a fêté sa 34<sup>e</sup> édition partout en France avec pour thème « Vivre le Goût ».**

Créé il y a plus de trente ans, cet événement est organisé par la Fondation pour l'innovation et la transmission du goût (sous l'égide de la Fondation agir contre l'exclusion). Il est placé sous le haut patronage du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Pour cette nouvelle édition, la commune de Séméac a mis à l'honneur chaque jour des produits issus de l'approvisionnement de proximité et de l'agriculture biologique;

De nombreux ateliers ont également rassemblé les enfants et les responsables de la restauration de la commune. En effet, la semaine du goût est aussi l'occasion de créer du lien entre les enfants et les professionnels. L'objectif : donner des clés pour comprendre le goût, le rôle des sens et apporter des réponses aux questions que nos petits consommateurs se posent.

Il est à noter également que depuis de nombreuses années, la commune de Séméac, responsable de la restauration collective, a mis en place une démarche de qualité, mais aussi de proximité, en étroite collaboration avec l'équipe chargée de la restauration municipale.

Sont privilégiés l'approvisionnement local en denrées de saison et la consommation de produits issus des circuits courts et de proximité.

Le recours aux productions locales permet de développer et de maintenir l'emploi en milieu rural. Des produits laitiers, fruits et légumes, viande porcine, truites des Pyrénées, huile, pain bio local... sont désormais au menu de notre restaurant pour le bien-être de nos enfants.

Cette démarche permet de montrer à nos jeunes la richesse des productions haut-pyrénéennes et leur qualité gustative.

## Chiffres clés

**410**

Élèves à la rentrée 2023

**270**

Élèves environ déjeuner quotidiennement au restaurant scolaire de Séméac durant la période scolaire

**41 000**

Repas annuels produits

**2**

cuisiniers

**4**

Agents polyvalents

## Ce qui a été proposé lors de cette semaine du goût :

- lundi : dégustation de jus de pomme local.
- mardi : dégustation de fromages bio et locaux.
- jeudi : salade de pommes (découvertes de diverses variétés de pommes bio et locales) dégustées au dessert.
- vendredi : découverte de différents parfums. Crèmes dessert bio et locales fabriquées maison. Plusieurs parfums à découvrir : vanille de Madagascar, caramel beurre salé de Bretagne, chocolat 70%, pistache.



- pour le mercredi :
  - de 8h00 à 9h00 : des ateliers salade de fruits surprise ont été organisés. Les salades de fruits ont été consommées au goûter.
  - de 10h00 à 11h00 : des ateliers pâtisserie ont permis aux enfants de cuisiner des brownies bio maison dégustés au goûter.



# Écoles et jeunesse

## Modalités de réservation des services périscolaires, extrascolaires et de la réservation scolaire

### Des changements à noter...

**Les conditions d'accès et les règles de fréquentation des services éducatifs proposés par la ville de SÉMÉAC, en complémentarité du temps scolaire ont été modifiées.**

Il s'agit des trois services suivants :

- **ALAE** : l'Accueil de Loisirs Associé à l'École
- **Restaurant scolaire** : restauration scolaire et accueil du midi
- **ALSH** : Accueils de Loisirs Sans Hébergement du mercredi et des vacances scolaires.  
(le mercredi est réglementairement rattaché au périscolaire)

### Admission à l'ALAE

Seuls les enfants inscrits dans les écoles maternelle et élémentaire de la commune de SÉMÉAC peuvent être accueillis à l'ALAE (accueil périscolaire matin midi et soir)

L'ALAE assure la prise en charge des enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis avant l'ouverture des classes et le soir après la sortie des classes **sans inscription**.

**Les horaires sont les suivants : 7h30 à 8h50, puis 17h00 à 18h30.**

**Le matin**, pour être pris en charge sous la responsabilité de notre prestataire LE&C GS, les enfants doivent être confiés à un personnel de l'ALAE, dans l'enceinte de l'accueil périscolaire.

**Le soir**, pour être pris en charge sous la responsabilité de LE&C GS, les enfants doivent se diriger vers l'équipe d'animation qui assurera leur inscription.

### Admission à l'ALSH du mercredi et des vacances scolaires

Les Accueils de loisirs Sans Hébergement du mercredi et des vacances sont ouverts **en priorité** aux Séméacais et aux élèves fréquentant les écoles maternelle et élémentaire de la ville de SÉMÉAC.

Ils peuvent accueillir les enfants d'autres communes dans la limite des places disponibles.

L'admission à l'ALSH ne peut être ouverte qu'aux enfants scolarisés selon la réglementation spécifique aux accueils de loisirs.

Les accueils de loisirs du mercredi et des vacances sont ouverts durant les périodes scolaires **excepté les vacances de Noël**. Ils fonctionnent hors périodes scolaires du lundi au vendredi, suivant un calendrier établi préalablement.

**L'admission des enfants est soumise à une procédure d'inscription préalable obligatoire effectuée par leur(s) représentant(s) légal(aux).**

### Inscription et facturation ALAE/ALSH

Les parents doivent au préalable remplir le dossier d'inscription à retirer à l'ALAE ou à télécharger sur le site de LEC GS

Aucun enfant ne sera admis sans dossier préalablement rempli. Une fois le dossier complet, les familles reçoivent par mail les identifiants de connexion qui leur permet d'accéder à leur espace personnel pour paiement des factures.

Un mail est envoyé aux familles pour les informer que la facture est disponible sur l'espace personnel sur lequel ils doivent se connecter pour régler cette dernière.

### Admission, réservation et facturation restaurant scolaire

Le service de restauration scolaire est ouvert durant la pause méridienne à l'ensemble des écoles de la ville.

Les formalités d'inscription relèvent des services municipaux.

Les parents doivent réserver les repas de leur enfant en précisant les jours où il mangera au restaurant scolaire.

**Cette réservation est obligatoire pour la fréquentation du restaurant scolaire.**

### La réservation devra être effectuée :

- Soit, via le Portail FAMILLE accessible sur le site internet de la commune : [www.semeac.fr](http://www.semeac.fr), rubrique « Vos démarches » --> Portail administratif famille  
<http://www.mon-portail-famille.fr/mairie-semeac>

- soit en remplissant le formulaire de réservation disponible sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie. Ce formulaire devra être déposé à la mairie ou envoyé par mail à [scolaire@semeac.fr](mailto:scolaire@semeac.fr)

### Il est possible de réserver pour :

- 1 ou plusieurs jours dans la semaine
- Une semaine entière
- Pour un mois.

**Les réservations aux repas doivent être effectuées au plus tard le dimanche avant minuit pour la semaine suivante.**

**En cas d'urgence** (obligations professionnelles ou familiales), les familles inscrivent l'enfant par téléphone (05.62.38.91.03) auprès du service éducation de la mairie **le plus tôt possible, et jusqu'à la veille avant 17h00.**

**En cas d'extrême urgence** les familles peuvent appeler avant 9h30 pour le repas du midi.

**La facturation** se fait en fin de mois et une facture est envoyée directement sur le portail famille (accessible sur le site [www.semeac.fr](http://www.semeac.fr)), par mail, ou par courrier postal pour les familles qui n'ont pas d'adresse mail et/ou qui en ont fait la demande.

Les règlements peuvent se faire directement en ligne :

- par carte bancaire sur le Portail famille,
- par prélèvement unique,
- par prélèvement automatique,
- par chèque ou numéraire (espèces) en Mairie.

Les paiements en espèces ou par chèques se font uniquement en Mairie durant les horaires d'ouverture au public.

### Tarification

Les services péri et extrascolaire et restaurant scolaire font l'objet d'une tarification et de modalités de facturation et de paiement établies par délibération du Conseil Municipal.

Cette tarification est déclinée en fonction du coefficient familial en sept tranches.

Retrouvez cette tarification sur le site de la commune.

# Écoles et jeunesse



**SYLVIE CHEMINADE**  
Adjointe en charge des  
Affaires Scolaires et de  
la Jeunesse

## ALSH - ALAE mixité sociale

Les données suivantes prennent en compte la fréquentation réelle des séquences d'accueil et constituent donc la représentation la plus cohérente de la fréquentation des différents temps d'accueil :

### ALSH – mixité sociale

Pour évaluer la mixité sociale, notre principal critère est le Quotient familial CAF.

Une mixité sociale équilibrée et représentative :

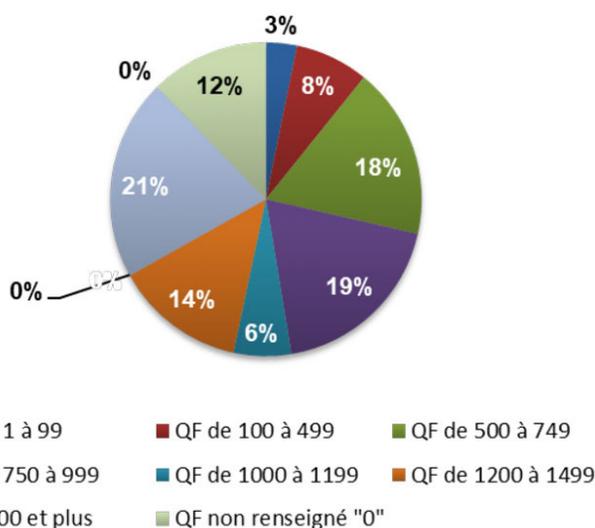
- les coefficients < à 750 représentent 28,55 %,
- les QF entre 750 et 1200 représentent 24,81 %,
- les QF entre 1200 et 1500 représentent 13,57 %
- les QF supérieurs à 1500 représentent 33,26 %

### ALAE – matin et soir mixité sociale

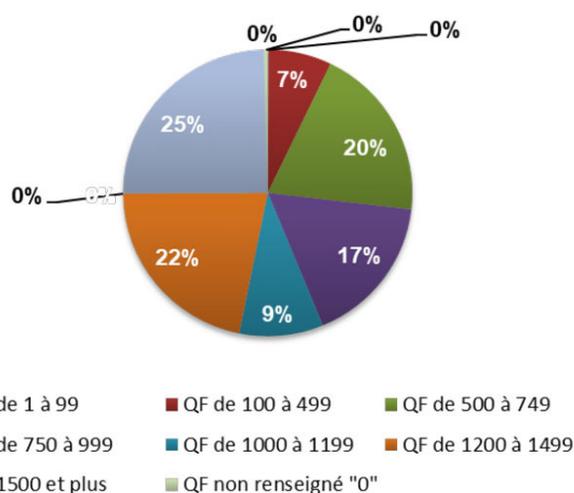
Une mixité sociale équilibrée et représentative :

- les coefficients < à 750 représentent 28,66 %,
- les QF entre 750 et 1200 représentent 26,33 %,
- les QF entre 1200 et 1500 représentent 21,79 %
- les QF supérieurs à 1500 représentent 25,06 %

Mixité sociale



Mixité sociale



## Rencontre avec l'autrice illustratrice Claire GARRAON

au Relais Petite Enfance dans le cadre de l'opération Premières Pages !

Après avoir répondu à un appel à projet de la médiathèque départementale dans le cadre de notre partenariat avec l'action Premières Pages initiée par le Département, notre structure et le Relais Petite Enfance de Bordères-sur-l'Echez ont été sélectionnés pour accueillir Claire Garralon autrice illustratrice de l'album Premières Pages 2023 offert à tous les enfants nés ou adoptés pendant l'année.

Dans le but de contribuer à l'éveil des tout-petits, cette opération permet de sensibiliser les familles au plaisir de la lecture et de favoriser la complicité parent-enfant autour du livre dès le plus jeune âge.

Lundi 2 octobre 2023, l'autrice est ainsi venue à notre rencontre. Elle a lu aux enfants présents, cette matinée-là, plusieurs de ses albums et leur a proposé un atelier créatif autour de son livre « La promenade des canards ».



Un merveilleux moment autour du plaisir de la lecture et de la création et une belle rencontre avec Claire GARRAON pour les enfants et leurs assistantes maternelles qui les accompagnaient.

# Écoles et jeunesse

## Voyage scolaire à Paris



**SYLVIE CHEMINADE**  
Adjointe en charge des  
Affaires Scolaires et de  
la Jeunesse



### Les élèves de CM2 du Groupe Scolaire Arbizon-Montaigu en voyage à Paris dans le cadre du concours intitulé « Le Parlement des Enfants » !

Cette année, Les élèves des classes de CM2 de l'école Arbizon-Montaigu ont participé au concours : « Le Parlement des Enfants ».

#### Mais qu'est-ce que le Parlement des Enfants ?

Chaque année, depuis 1994, le Parlement des enfants permet à des classes de CM2 de toute la France de rédiger une proposition de loi sur un thème donné. Plusieurs sont ensuite sélectionnées parmi celles rédigées dans la France entière pour être débattues. Dans le passé, plusieurs d'entre elles ont été intégrées à des propositions de loi et sont devenues de vraies lois.

Cette opération est organisée par l'Assemblée nationale avec le ministère de l'Éducation Nationale, l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) et la Mission Laïque Française (MLF).

Elle offre aux élèves de CM2 une leçon d'enseignement civique et moral en leur proposant de découvrir la fonction de législateur.

À cet effet, ils ont été invités à rédiger, sous la conduite de leurs enseignant(e)s qui les accompagnent dans cette réflexion, une proposition de loi, au terme d'une discussion qui doit leur apprendre ce qu'est le débat démocratique.

Cette année, la loi qu'ils devaient créer visait

à « renforcer la participation démocratique et la confiance dans les institutions ».

Au cours de leurs travaux, les élèves ont également la possibilité de recevoir la visite de leur député(e). C'est l'occasion de lui poser, en direct, des questions sur son rôle et ses missions.

**Les 12, 13 et 14 juin 2023, pour clôturer cette belle opération, les 2 classes de CM2 se sont rendues à Paris en train.**

Ils ont visité la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, le Musée du Louvre, le Musée d'Orsay pour certains et l'Assemblée Nationale pour d'autres. Ils ont également profité d'une belle balade en bateau-mouche sous un soleil radieux !

Un beau voyage qu'ils ne sont pas prêts d'oublier ! La Caisse des Ecoles a participé à ce projet à hauteur de 2 000 euros.





**Le voyage des séniors 2023 a, encore une fois, rencontré un vif succès. Le 31 août, un groupe enthousiaste d'une soixantaine de participants s'est retrouvé devant la Mairie pour partir en direction de l'Ariège.**



**Première étape :** Saint-Lizier où nous avons pu admirer et visiter le Palais des évêques du Couserans et la Cathédrale Notre Dame de la Sède. Le Palais des évêques fut, tour à tour, évêché, prison ou encore asile d'aliénés. L'histoire du Couserans et l'évolution du site nous ont été dévoilées par des guides documentées et une muséographie moderne.

Dans ce lieu qui ne sert au culte qu'une fois par an, le 15 août, de superbes peintures Renaissance recouvrent la voûte. Les peintures, les techniques utilisées à l'époque, leur découverte récente et le long travail de restauration ont été présentés.

La matinée s'est achevée par la visite de l'hôpital psychiatrique du Palais. Dans une aile du bâtiment, une salle dédiée permet de découvrir de manière sobre les objets relatifs aux soins et l'environnement quotidien des malades.

**Deuxième étape :** le repas, à Lorp-Sentaraille, au restaurant « Côté Jardin » pendant lequel, entre joyeux échanges et commentaires gourmands, l'ambiance fut assurée.

**Dernière étape :** L'après-midi a été consacrée à la visite du village de Carla Bayle qui tient son nom de Pierre BAYLE, né au Carla en 1647, mort à Rotterdam en 1706. Ce dernier est considéré comme l'un des plus célèbres philosophes européens de l'âge classique.

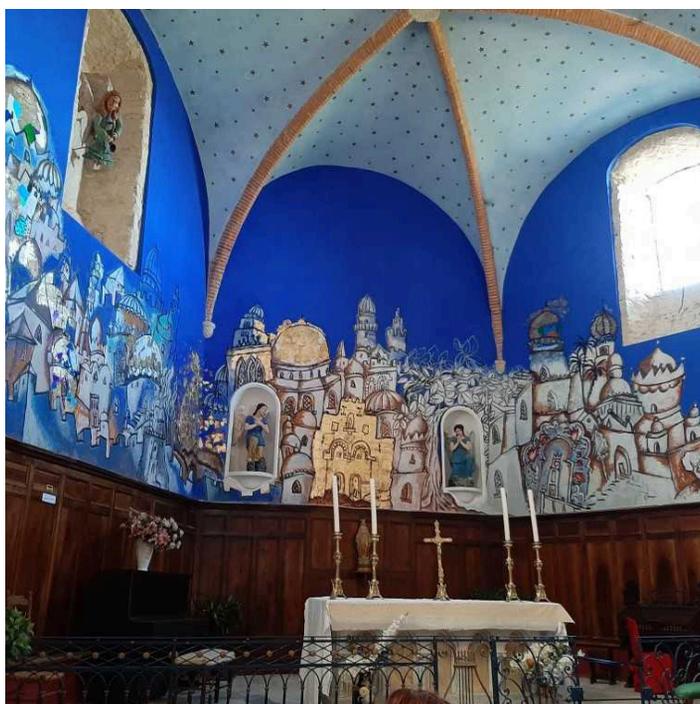
Protestant, il dut s'exiler aux Pays Bas après la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV. Le plus emblématique de ses ouvrages, Le Commentaire Philosophique (1886) où il explore la théorie de la tolérance civile, est exposé dans sa maison natale.

Il y a quelques décennies, le village de Carla Bayle était voué à la désertification. Un collectif d'artistes et d'artisans passionnés lui ont redonné vie en s'y installant et en le réhabilitant, comme en témoigne le retable de l'église, de façon très contemporaine.

---

**Prochaine rencontre des aînés : 25 février à la salle des fêtes de Soues (face au lac), gracieusement prêtée par la municipalité voisine en remplacement du Centre Léo Lagrange en travaux.**

---





# Sports

## Soirée Blanc et Noir et remise des trophées sportifs

**La traditionnelle remise des Trophées Sportifs récompensant nos licenciés les plus méritants de la saison 2022-2023 s'est déroulée le 10 juin au Centre Léo Lagrange.**

A cette occasion nos champions représentant les 10 sections du Séméac Olympique se retrouvent pour une fête aux couleurs du SO.

Les sections Athlétisme, Basket, Football, Gymnastique, Natation, Pétanque, Rugby, Tennis, Tir à L'Arc, et Yoga réunissent leurs champions ayant décroché des podiums nationaux et régionaux.

Lors de cette soirée la municipalité les honore par la remise de magnifiques trophées reconnaissant leurs performances exceptionnelles et les mérites des entraîneurs et bénévoles qui œuvrent, sans compter leur temps, toute la saison.

Cette fête qui regroupe la grande famille du Séméac Olympique et au-delà est animée par un groupe musical. Elle se déroule autour d'un repas confectionné par les dirigeants des différentes sections. Ce soir là le bandana blanc et noir est de mise pour qu'une ambiance festive réunisse les sportifs d'univers différents se regroupant autour des mêmes couleurs.

Cette soirée ouverte a réuni beaucoup de nos concitoyens venus porter le bandana blanc et noir, manger, danser et s'amuser...

Tout cela est possible grâce au travail de l'Office Municipal des Sports et de son Président Gérard BIRAN, de son bureau Philippe PERRET, Maryline BERNOU et Nanou FRENET-MARCHAND tous bien connus et assidus dans leurs sections respectives... Merci encore à eux pour que vive le sport à Séméac !

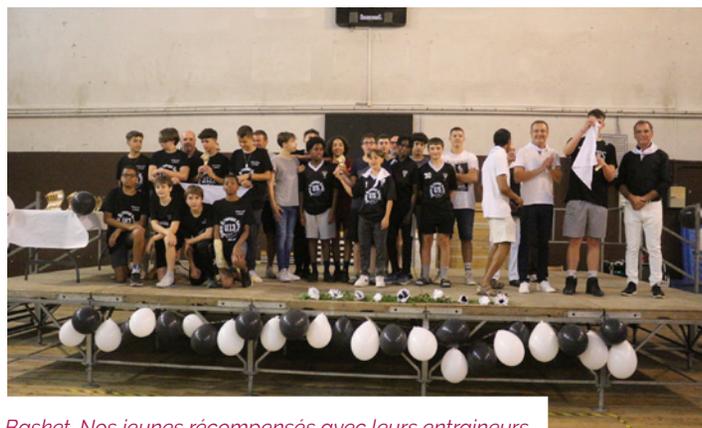
Nous souhaitons que la saison 2023-2024 nous apporte encore et toujours de belles performances et porte haut les couleurs de notre ville !



*Tennis 1<sup>er</sup> club du département. N2 Féminines - N4 Garçons. Jean-Luc BOREL son président.*



*Tir à l'arc. Bernadette FRENET-MARCHAND championne de France et Stéphane DURRIEUX son président.*



*Basket. Nos jeunes récompensés avec leurs entraîneurs.*



*Rugby. L'équipe Sénior en Fédérale 2 et la présidente Laetitia DASTÉ*

# Sports

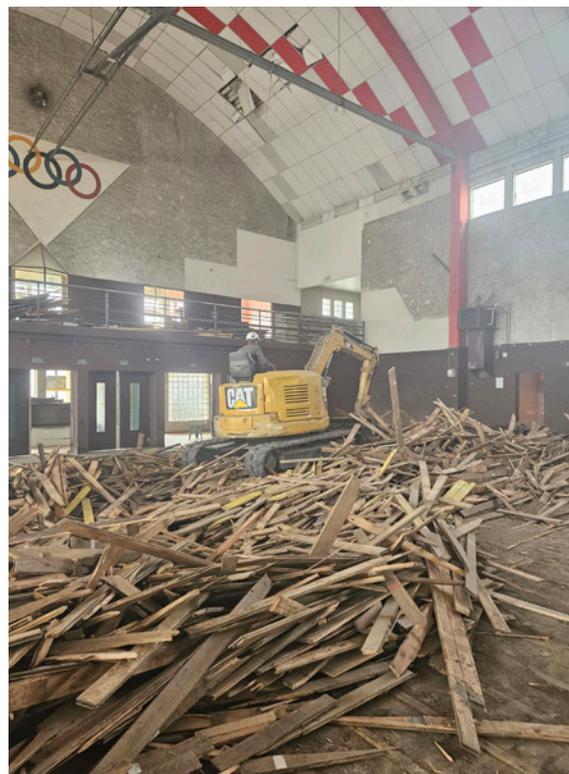
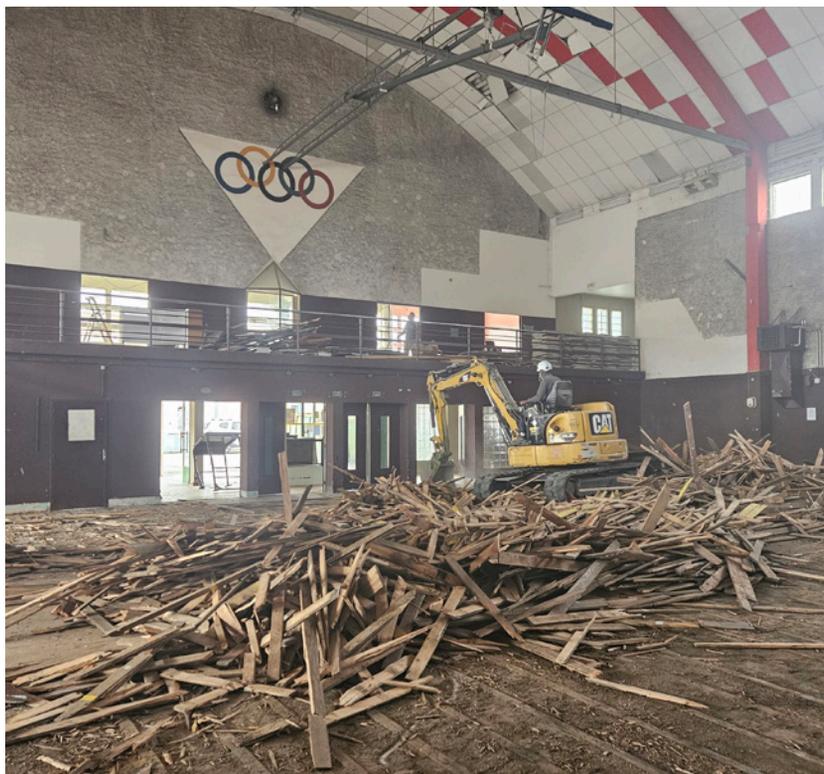
## Plancher de Léo Lagrange



**BERNARD DUCOR**  
Conseiller délégué en  
charge du Sport

Les travaux du centre Léo Lagrange ont débuté le 4 octobre par la démolition du plancher dont une partie a été récupérée par le club de Basket pour confectionner des planchettes et constituer des souvenirs pour les licenciés et autres personnes attachées à notre ancien terrain.

Cet emblème du passé et de la mémoire des lieux restera à jamais. Le mérite en revient au club d'origine et à l'Office Municipal des Sports que nous félicitons pour cette excellente initiative.



## Course la Séméacaise

Avec près de 200 participants, la 1<sup>ère</sup> édition fut un encourageant succès. Organisée par la municipalité et le SO Athlétisme, elle s'est déroulée le 17 septembre pendant les fêtes communales.

La volonté partagée par la municipalité et la section trail était de renouer avec la traditionnelle course du village permettant de réunir des marcheurs sur un parcours de 8km et des coureurs sur 10 km, en individuel ou par équipe de 4.

Ceci n'aurait pas été possible sans la totale implication de Michel DUCASTAING et Bernard DUCOMBS qui ont œuvré pour que cette 1<sup>ère</sup> édition baptisée LA SEMEACAISE puisse se dérouler.

Nous tenons à les remercier, ainsi que l'ensemble des 40 signaleurs qui ont assuré la sécurité de cette manifestation.

Nous voulions un départ et une arrivée au cœur du lieu de la fête, devant la fontaine Darré l'Eglise à l'heure du vin d'honneur de la municipalité, afin que cette manifestation prenne toute sa place et rassemble le plus de monde possible pour participer aux festivités.

Ce fut un coup gagnant qui au regard de son succès se perpétuera par une 2<sup>ème</sup> édition pour les fêtes de septembre 2024 avec un parcours un peu plus champêtre alliant la ville et le bois qui nous l'espérons sera apprécié !

C'est avec un grand plaisir que nous redécouvrons les charmes de notre belle commune...



# Sports

## Mutualisation des salles de sports



**BERNARD DUCOR**  
Conseiller délégué en  
charge du Sport

**Les travaux en cours au Centre Léo Lagrange nous ont amenés à devoir reloger pendant une saison un certain nombre d'associations utilisatrices.**

C'est le cas du **YOGA** qui est accueilli dans le club house du Football. Ils sont ravis car le panorama sur les Pyrénées est splendide...

Le **TIR à L'ARC** a déménagé dans le gymnase du collège Paul Valéry où ils se sentent à leur aise. Ils continuent d'utiliser leur terrain extérieur quand le temps le permet.

La **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE** a élu domicile dans le club house de l'Athlétisme qui a fait l'objet, pour le coup, d'un nettoyage en profondeur du sol, ce qui leur permet d'évoluer dans de très bonnes conditions.

Enfin **DANSE PASSION** évolue dans le club house du Rugby à la grande joie de sa Présidente Yvette GALLET qui peut ainsi satisfaire ses fidèles danseurs. Elle utilise également une salle de l'ancienne maternelle Beaulieu qui a été rafraîchie par les services municipaux.

Tout va pour le mieux pour l'ensemble de nos associations et de leurs nombreux adhérents. La tâche n'a pas été facile mais avec de la bonne volonté et de la solidarité chacun a pu trouver sa place. La municipalité tient à remercier tous les acteurs permettant ainsi que la saison 2023-2024 se déroule dans les meilleures conditions.

## Rénovation des terrains

**Cet automne les terrains de sports enherbés ont fait l'objet d'une remise à niveau globale : décompactage, regarnissage, carottage, planimétrie. Leur état s'était très fortement dégradé à cause des restrictions d'eau et d'une année sans arrosage.**

Le but de ces travaux est la remise à niveau générale des terrains afin de préserver la ressource en eau pour les années à venir et d'optimiser les coûts d'entretien pour la commune.

Les changements climatiques auxquels nous sommes et serons confrontés poussent les collectivités à adapter leurs habitudes/méthodes de travail pour maintenir des infrastructures de qualité dans un budget toujours plus contraint.

C'est une entreprise spécialisée du Béarn qui a réalisé les travaux sur les terrains de Football et de Rugby pour un montant de 40 000€, et le résultat est à la hauteur de nos attentes.

Les services espaces verts de la municipalité assurent l'entretien à l'année, rebouchage, tonte et traçage pour conserver un outil de qualité, ce qui représente un énorme travail et mobilise beaucoup de temps.

Quant aux pratiquants, soucieux de préserver ce bel écrin si délicat à conserver, ils sont heureux de retrouver leur pelouse après quelques semaines d'interruption qui ne furent pas faciles à gérer...



# Fêtes locales

## Comité des fêtes de Séméac en action

Pour la deuxième année consécutive, le comité des fêtes de Séméac s'est installé dans la zone "Darré l'église" pour 4 jours de festivités.



Ambiance Padouens 2023

Les fêtes ont commencé le jeudi par la retransmission en direct sur écran géant du premier match de rugby de l'équipe de France. Le vendredi, le traditionnel "Bal des Pitchouns" a connu un franc succès malgré le temps mitigé.

**Samedi**, la pétanque fut à l'honneur et la soirée musicale animée par le groupe "O positif" a permis à de nombreux Séméacais de danser jusqu'au bout de la nuit.

**Traditionnellement, c'est le dimanche qui attire le plus grand nombre.**

Nouveauté cette année, la course à pied "la Séméacaise" organisée par le SO athlétisme regroupa plus de 100 inscriptions.



Comité des fêtes en action

Vint ensuite, l'apéro municipal animé par l'accordéon club et la banda "Los Bambolayres" et la "Faf blass band". Les jeux gonflables et le marché des producteurs firent le bonheur des grands et des moins grands.

Le repas, avec **près de 300 repas cuisinés sur place par les bénévoles du comité des fêtes**, s'acheva sur une note musicale avec le groupe "D'un Commun Accord".

Le comité tient particulièrement à remercier le personnel municipal pour son implication et tous les bénévoles sans qui cet événement n'aurait pu avoir lieu.



Darré l'église un espace de fête et de rencontre



La Séméacaise, épreuve de marche et de course à pied



L'arrivée des coureurs de Séméac Evasion

## Le F.A.P.S : la course Landaise



Course Landaise, une vache obstinée



Course Landaise

# 40 ans du CAC

1983 - 2023 : le Centre Albert Camus a fêté ses 40 ans

## Le 8 octobre 1983, eut lieu l'ouverture du « Centre d'activités culturelles ».

Son initiateur, Guy Dufaure, était adjoint à la culture. Il a œuvré pour faire des nouveaux locaux construits pendant le mandat d'André Noguès une vraie salle de spectacle. En 1985, devenu maire, il a passé le flambeau à Yolande Dufaure, nommée présidente jusqu'à ce jour, avec une interruption entre 2001 et 2008, remplacée par Geneviève Isson.

Sous l'impulsion de la présidente et avec la commission Culture présidée par Michel Abeilhé, un programme festif a été conçu du 8 au 12 novembre 2023 impliquant les sections de l'association.

## Ouverture le 8 novembre avec la présentation de remarquables expositions :

■ **au CAC**, « Le Séméac d'autrefois » série originale de cartes postales prêtées par le Groupement Philatélique des Pyrénées sans oublier la série des planches topographiques de Séméac au XVIIIème siècle issues de la Collection de Pierre Lafitte-Matalas.

■ **en mairie**, un véritable patrimoine photographique qui retrace « la mémoire du village », exposition de deux séméacaises, Martine Cazabonne et Françoise Vandenmosselaer, déjà présentée en 2001.

■ **sur les grilles de la mairie** une magnifique exposition du Club Photo sur « Séméac, aujourd'hui ».

Après la visite des expositions, s'est tenue à la mairie l'ouverture officielle des 40 ans avec les discours de Yolande Dufaure, présidente, et du maire Philippe Baubay.

En soirée, Anna Mazzotti, comédienne et metteur en scène des « Pieds dans le Plat » a présenté une rétrospective en vidéo des créations réalisées par les professionnels suivie « en live » par



des extraits joués par les ados de son atelier, qui ont régalé les spectateurs. La section Théâtre « Les Pieds dans le Plat » est hébergée au CAC depuis 1997. Les petits et les ados présentent tous les ans en juin leur création. Quant aux professionnels, quel chemin parcouru depuis « Un air de famille » !

Le Caméra Vidéo Club, section créée en 1996, présidée par Hervé Warin, participe activement à la vie de la commune en filmant les manifestations, une mémoire précieuse d'archives. Tous les ans une soirée vidéo présente les derniers reportages.

Au cours de leur prestation spéciale, un kaléidoscope des activités des nombreuses associations sportives, culturelles et festives qui illustrent la vitalité citoyenne de Séméac.

Un moment d'émotion pendant le reportage dans l'atelier de Gabrielle Vignesoult, grande artiste disparue depuis peu, au milieu de ses toiles comme un tableau vivant.



Les Chorales. En 2008, « Les Filles du Sud » ont rejoint l'association jusqu'en 2012 puis la chorale « Eths Bigorrak » a pris le relais. Chorale mixte dirigée par Alain Baylac, elle préserve le répertoire occitan et basque, au travers de belles rencontres lors de fameux concerts de chants polyphoniques.



En 2021, « Opus 65 » est venu agrandir la palette musicale. Chorale mixte, issue de l'École de musique de Séméac, elle évolue dans un registre plus classique, avec Robert Claude à la présidence de l'association Festivoice et Odile Sablayrolles à la direction du chœur. Leur concert a enchanté le public avec un programme choisi, éclectique. La dernière chanson célèbre, « Hegoak », bissée, a été reprise par la salle.

# 40 ans du CAC

1983 - 2023 : le Centre Albert Camus a fêté ses 40 ans



**MICHEL ABEILHE**  
Adjoint en charge du  
Centre Albert Camus



**Le Club photo** a présenté un diaporama constitué de 12 séquences bien maîtrisées - photos et textes - qui a réjoui un nombreux public intéressé.



Créé la même année que le CAC et présidé par Béatrice Mercier, il poursuit son travail de recherche et d'invention.

Des ateliers spécifiques permettent à chacun de trouver son centre d'intérêt et d'améliorer sa technique. Leur exposition de l'année accrochée sur les grilles de la mairie sera visible par tous pendant des semaines.

Pour marquer ce 40<sup>ème</sup> anniversaire, **le CAC a offert le spectacle « Piano furioso » avec l'artiste Gilles Ramade.**

Ce fut un grand moment festif.

Virtuose dans tous les domaines, piano, voix et facéties, il a entraîné une salle pleine dans son délire génial !

Un temps fort pour les spectateurs.



**C'est autour d'une collation que s'est clôturé ce 40<sup>ème</sup> anniversaire** réunissant adhérents et amis, où Mr le Maire a chaleureusement remercié la commission Culture et les sections du CAC pour l'organisation de cette fête, l'engagement et le travail accompli, évoquant en perspective aussi les projets d'un pôle culturel.

En attendant, le **Centre Albert Camus** continuera à offrir une programmation diversifiée, attractive et reconnue.

Au fil des ans, Il est devenu un lieu de vie culturel reconnu.

Yolande DUFFAURE, Yvette LAGARDE  
et Michel ABEILHÉ

# Au fil du temps

Séméac



**MICHEL ABEILHÉ**  
Adjoint en charge du  
Centre Albert Camus

**Ressortie des cartons après plus de vingt ans d'oubli, l'exposition intitulée « Séméac au fil du temps » a retrouvé cet automne les cimaises des salles de la mairie avec beaucoup d'émotion et ce, grâce à la ténacité et l'insistance de Michel Abeilhé.**

Aujourd'hui, devenues de précieuses archives vivantes de Séméac, toutes les photos présentées dans cette exposition ont été reçues suite à un appel lancé aux Séméacais par deux passionnées de patrimoine et attachées à leur village, **Martine CAZABONNE** et **Françoise VANDENMOSSOLAER**, de leur confier les plus vieilles photos qu'ils avaient en leur possession.

Et c'est avec un enthousiasme absolument incroyable et une ferveur sans nom que beaucoup d'entre eux se sont plongés dans les vieux albums de famille, dans les boîtes à chaussures jaunies ou les fonds de tiroirs poussiéreux...

Et la récolte a dépassé leurs espérances, plus de 500 photos ont été apportées ainsi que des documents personnels ponctués de tas d'anecdotes... qu'il a fallu photographier et tirer sur papier, un énorme travail puisqu'il y a 20 ans, le scanner n'existait pas, des documents qu'il a fallu ensuite classer, compléter avec des dates plus précises, y mettre des noms sur des visages... Une année a été nécessaire pour réaliser cette exposition qui n'aurait pas été possible sans la confiance, la complicité et le soutien que les Séméacais leur ont apportés.

Sorties de l'intimité des albums de famille, ces images, exceptionnelles pour certaines, sont, comme l'a écrit Raymond Moreau « comme les pièces d'un puzzle : c'est la mémoire collective de Séméac ».

Au fil des photos, on découvre un village rural devenu à travers le temps une cité industrielle, une histoire durement confrontée à la grande Histoire avec son lot de malheurs, des fêtes religieuses avec des traditions perdues, des fêtes populaires marquées par l'insouciance de la jeunesse d'après-guerre, la place importante du sport dans la vie séméacaise, des visages connus ou inconnus qui ont fait l'histoire locale et dont certaines rues portent actuellement le nom...



*Planté au carrefour des actuelles rue de la République et rue Marcel Lamarque, ce majestueux chêne vert, lieu de rendez-vous des enfants du quartier, n'a malheureusement pas résisté pas à la tornade de 1927.*

Ce travail de mémoire qui s'adresse autant aux Séméacais de souche qu'aux nouveaux résidents curieux de connaître la riche histoire de leur localité a suscité cette année encore beaucoup d'intérêt de la part des nombreux visiteurs.

*Martine Cazabonne et Françoise Vandenmosselaer*



*Dès 1930, le café Moreau devint le lieu de rencontre incontournable des sportifs séméacais, la pièce à l'étage servant de salle de réunion et de vestiaire. Après les rencontres, c'était vin blanc-limonade pour tous ! Aujourd'hui, la vieille enseigne peinte résiste comme pour rappeler l'existence de ce lieu de vie.*



*Un jour de fête en 1910 ou peut-être tout simplement un dimanche après-midi, des messieurs en costume, chapeau melon ou canotier sur la tête, canne ou parapluie à la main, mais tous présentant fièrement des moustaches apprêtées sont attablés à la terrasse du Café du Centre. Situé à l'époque au croisement de la rue de la République et de la rue Lamarque, cette auberge était un lieu de conversation, mais aussi de distraction où les jeux de cartes, le billard à l'étage ou les jeux de quilles de 9 étaient très prisés par la gent masculine. C'était aussi l'endroit où l'on chantait des chants patriotiques, des ritournelles à la mode ou des chansons anciennes, en français ou en patois.*



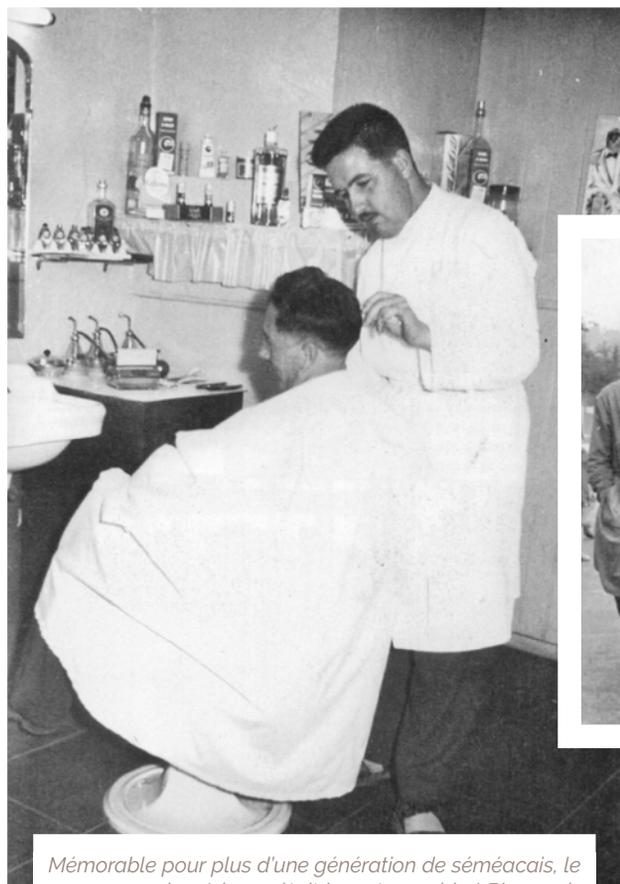
Les épiceries, comme l'alimentation Baylac (actuel local des Restos du cœur) procuraient aux ménagères une incroyable diversité de produits : ... des bougies, du blanc d'Espagne, du papier d'Arménie, du papier JOB, des cristaux de soude, de l'encre liquide, des bonbons multicolores dans de grands bocaux en verre... L'épicière Agnès Baylac pose devant sa boutique en compagnie de Mme Lacoste qui faisait les piqûres et de l'ancien maire, Joseph Poulastrou



Une classe de filles en 1914 dans l'ancienne école, aujourd'hui, école de musique.



Louis Baylac, notre regretté félibre local en 2001.



Mémorable pour plus d'une génération de séméacais, le passage « chez Léon » était incontournable ! Bien assis dans le grand fauteuil, une serviette blanche autour du cou, commençait alors pour le client la valse du rasoir au rythme endiablé des ciseaux, clic, clic, une oreille dégagée par ici, clic, clic, une frange coupée par là, un petit coup de brosse, un peu de brillantine et c'était terminé !



Les instituteurs, Verdier, Ducor, Serin, Parme, Baylac et Arbouille ont, dans les années 1960, « marqué » un grand nombre d'écoliers séméacais.



En 1932, monsieur et madame Latapy, entourés de madame Salles, posent devant leur boucherie située rue Jean Jaurès.

# Arts & Événementiel

## Inauguration de la deuxième fresque historique et artistique de Séméac...



**MARION CONSTANCE**  
Adjointe en charge  
des Arts et de l'Événementiel

**La réalisation du chemin artistique et historique sur la commune de Séméac se poursuit....**

**Samedi 21 octobre 2023** s'est déroulée l'inauguration de la deuxième fresque réalisée par Halltimes Studio en présence de l'artiste Julien AVIGNON responsable de la réalisation, de Monsieur le Maire Philippe BAUBAY, de l'adjointe Marion CONSTANCE en charge de la commission « Arts et événementiel », de l'ensemble des élus du conseil municipal et des dirigeants des clubs du SO Foot et SO Athlétisme.

Ce nouvel embellissement du lieu permet de retracer avec perspicacité et succès, l'histoire du site et des clubs sportifs de Séméac. L'artiste graffeur Julien AVIGNON, accompagné de son équipe s'est brillamment emparé de plus de 300 m<sup>2</sup> de surface bétonnée pour transformer ce complexe sportif en véritable œuvre d'art mémorielle.

Lors de cette inauguration, Julien AVIGNON a fait le déroulé de sa démarche artistique et son concept d'appropriation du lieu. Il a expliqué son souhait de représenter sur cette fresque des figures emblématiques du sport soigneusement sélectionnées en hommage aux sections foot et athlétisme, deux activités pratiquées dans ce complexe. Il a également mentionné avoir précautionneusement retranscrit des citations fortes et symboliques soulignant le respect, les règles, l'esprit et l'effort du sport sans oublier le slogan du Séméac Olympique. Chaque inscription a été minutieusement choisie, tout comme le mot « Mémoire » accompagné de la date de création du SO en 1919.

L'inauguration a permis de constater la réussite de ce projet qui a récolté beaucoup de félicitations et d'émerveillement auprès des Séméacais, des clubs sportifs, et leurs adhérents ainsi qu'auprès des élus municipaux.

Un bel encouragement pour poursuivre ce chemin artistique et historique sur d'autres quartiers de notre commune.



credit photo : jp duluc





# Art & événementiel



**MARION CONSTANCE**  
Adjointe en charge  
des Arts et de l'Événementiel

## *Olympicorama, au collège Paul Valéry*

**Olympicorama est une entreprise artistique rigoureuse, appliquée et minutieuse d'analyse et de réflexions sur les différentes disciplines et épreuves des Jeux Olympiques, des origines à nos jours. Dans leurs dimensions sportives bien sûr, mais aussi techniques, socio-économiques, politiques, philosophiques, éthiques, culturelles, géographiques, anthropologiques...**

L'auteur, acteur et metteur en scène Frédéric FERRER déploie avec humour et intelligence, de manière à intéresser aussi bien les amateurs de sport que les profanes.

L'homme est spécialiste des projets scéniques atypiques, au croisement de l'expression artistique et de la recherche scientifique.

Après les chroniques du réchauffement de l'Atlas de l'anthropocène, deux cycles centrés sur les changements climatiques, il nous livre un nouveau projet hors normes proposant une célébration (très) décalée des Jeux via une série de rendez-vous, chacun étant centré sur une épreuve olympique et suivi d'une rencontre débat avec des sportifs de chaque discipline.

Quatre épreuves seront proposées au Parvis et dans le département (Handball, Escrime, Boxe et Breakdance.)

**Le 4 mai 2024 à 20h30 au Collège Paul VALÉRY  
Le Breakdance.**

En fin de soirée, démonstration de la compagnie de danse Dan6T de Bouziane BOUTELDJA de et avec Frédéric FERRER chercheur et dramaturge Clarice BOYRIVEN régisseuse générale Paco GALAN avec un ou une invité(e) pour chaque épreuve.

## Mot de l'opposition

### **Communiqué du groupe d'opposition / Décembre 2023**

2023 touche à sa fin ! Il est temps de faire le point sur l'actualité dans notre commune, d'autant plus que nous arrivons déjà à mi-mandat. C'est bien connu, chaque majorité municipale se doit de disposer de grands projets afin de laisser une empreinte durable qui marquera pour l'avenir son passage à la tête de la commune. Néanmoins, parmi tout ce qui est fait, comment choisir entre l'indispensable, l'utile, le nécessaire et le superflu voire ce qui relève parfois de l'incongruité ?

De façon toujours constructive, nous tentons de faire entendre notre voix. Sans tomber dans la complaisance coupable, nous votons certaines des décisions de la majorité quand elles vont dans le sens de l'intérêt collectif. Nous sommes présents à toutes les séances du conseil municipal mais aussi dans toutes les réunions des commissions qui préparent les dossiers. C'est notre regard indépendant qui dirige notre action, insensible aux arguments de lobbies souvent minoritaires mais pourtant très actifs.

Nous regrettons la décision prise récemment par la majorité de brader certaines parcelles des Jardins de Pyrène car n'ayant toujours pas trouvé d'acquéreur au bout de sept années de commercialisation. En les vendant bien en-deçà de leur valeur, la commune permet ainsi à la SEPA, en charge de la commercialisation de la zone, de tendre vers l'équilibre financier. Mais, où est l'intérêt de la municipalité ?

Concernant les dossiers d'aménagement, nous défendons le principe du compromis qui doit tenir compte de l'intérêt du plus grand nombre, position qui ne satisfait personne, ni les partisans

ni les opposants. Bien sûr, nous sommes rarement écoutés et c'est regrettable.

Ce n'est pas parce que l'opposition est minoritaire qu'elle a systématiquement tort. Mais, l'avenir jugera !

Un dossier illustre parfaitement cela : le plan Moby d'aménagement des pistes cyclables, dont les travaux commenceront en janvier autour des écoles. La suite du projet, concernant notamment les aménagements de la rue de la République et de la rue Verdun, pose question. Il est encore temps de l'amender, dans l'intérêt général, au sens noble du terme !

Et, comment ne pas évoquer à nouveau le cas de la Maison de Santé, promise de longue date, et ce, déjà lors de la mandature précédente. Dans un contexte départemental où le manque de médecins, connu de tous, est criant, il est regrettable que ce dossier peine à aboutir. Cela fait maintenant plus de trois ans que les élections municipales ont eu lieu et les travaux n'ont toujours pas commencé ! Pourtant, l'accès aux soins pour tous est bien légitime. Nous appelons de nos vœux une concrétisation la plus rapide possible de ce projet ô combien important pour le bien-être de nos administrés. Nous le devons bien aux Séméacais !

Une opposition constructive : tel est notre cap ! Nous continuerons à vous représenter avec implication, responsabilité et souci de l'intérêt général.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2024 !

Philippe Evon, Régine Poux, Pierre Claverie & Corinne Brun.

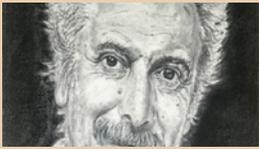
# Programme des activités



**MICHEL ABEILHE**  
Adjoint en charge du  
Centre Albert Camus

## Centre Albert Camus

### CONCERTS



**VENDREDI 26 JANVIER, 20H30**  
**MALA HIERBA TRIO**

« **Le bon maître nous le pardonne** »  
La musique du grand poète de Sète a mauvaise réputation.

Mais c'est une absurdité car à la vérité

Brassens était un vrai croque-notes et ses ritournelles ne sont pas à jeter au champ de navets. N'en déplaise à Saint Cécile, il suffit de trois faussaires et quelques arrangements du temps présent pour aller faire une ballade dans cette chanson libertaire qui nous manque tant aujourd'hui.



**MERCREDI 31 JANVIER, 20H30**  
**TRAVOLT'IME**

En partenariat avec le Parvis, scène nationale Tarbes Pyrénées  
Par la Cie La Panthère Blanche  
Fantasmant sur l'American Dream, deux

habitants de la campagne réalisent en direct la construction du show de leurs rêves.

Portés par leur admiration pour John Travolta et Quentin Tarantino, les deux compères mettent en scène leur quotidien agricole et décident que leur ruralité est une success story : « From The Farm To The Fame ».



**SAMEDI 24 FÉVRIER, 20H30**  
**BUDDY BLUES BAND**

Buddy Blues Band, est un groupe de blues atypique, composé d'une basse, batterie et guitare/chant au service d'un vaste répertoire blues aux

arrangements tout à la fois funky/rock, modernes, dépouillés et sophistiqués.

Les morceaux interprétés vont des années 30 à nos jours, soit presque un siècle de Blues revisité.



**SAMEDI 6 AVRIL, 20H30**  
**BUEN ROLLITO**

Buen Rollito offre un set acoustique chaleureux et festif, qui emporte le public dans un voyage musical qui le fera chanter et danser sur les rythmes

d'Espagne et d'Amérique Latine.



**SAMEDI 25 MAI, 20H30**  
**VOZ Y BAJO TRIO**

Quand le rauque de la voix croise le velours de la guitare et la rondeur de la contrebasse, les mélodies adoptent la douceur de l'intime. Quand le

boléro devient swing, quand le tango se mêle au blues. Quand se rencontrent Astor Piazzola et Chavela Vargas, Mercedes Sosa et Natalia Lafourcade, Sylvia Perez Cruz et compositions personnelles, échanges musicaux à trois que la connivence engendre... Alors le latino et le jazz s'enchantent mutuellement.

### THEATRE



**SAMEDI 13 JANVIER, 20H30**  
**BRASSEPIES**

par la Cie Hipotengo  
Spectacle à l'humour pince-sans-rire  
Trois couples de personnages aux caractères trempés et aux personnalités

colorées, à travers des mises en situations décalées, frisant l'absurde, vont alternativement se retrouver, se rencontrer, autour d'une simple table de bistro. Ils vont échanger de tout et de rien, du sens de la vie, de faits de société, de leurs envies... De simples

paroles parlées entre fantaisie et sérieux, amour et déraison, nous mettent face aux meilleurs et aux pires aspects de la nature humaine dans sa quête existentielle.



**SAMEDI 20 JANVIER, 20H30**  
**NUIT DE LA LECTURE**  
**8EME ÉDITION NATIONALE**

Fidèle au rendez-vous national dédié à la lecture, la ville de Séméac s'inscrit pour la 8ème édition. Un collectif de

lecteurs professionnels et amateurs, adultes et ados sur scène ne dévoilent pas leur programme afin de ménager la surprise. Un bouquet explosif de textes à découvrir pour la prochaine fête de la lecture.



**SAMEDI 27 JANVIER, 20H30**  
**SUR LA ROUTE D'OLYMPIE :**  
**LES DEESSES DU STADE**

« Les Contes en hiver »

par Robin Recours  
Embarquement immédiat pour la Grèce antique avec Robin Recours, conteur-

anthropologue. « Moi Atalante, élevée par une ourse, meilleure chasserresse du pays, j'accepte de me marier. Mais seulement avec l'homme qui sera capable de me battre à la course à pied. » « Moi Kyniska, sœur du roi Agésilas, avec mon char à quatre chevaux, j'irai défendre les couleurs de Sparte aux Jeux Olympiques. » Le spectacle de Robin Recours plonge aux origines des jeux sportifs de l'Antiquité, à travers deux récits de femmes : l'un mythologique et l'autre historique.



**MARDI 5 MARS, 20H30**  
**DE LA PAILLE DANS LA TETE**

En partenariat avec le Parvis, scène nationale Tarbes Pyrénées  
Par la Cie Zou Maï Prod

Christian Mazzuchini, mène une

réflexion sur le rire dans tous ses états. À travers un diptyque, il tente de répondre à ces questions : aujourd'hui peut-on rire à nouveau de bon cœur, dans un bon vieux fou-rire des familles ? Peut-on encore rire de tout et surtout de soi-même ?

De la paille dans la tête - (Histoires pour distraire ma psy) s'appuie sur l'œuvre de Jean-Louis Fournier, écrivain, humoriste, réalisateur de télévision, ami et complice de Pierre Desproges. Les malheurs, les drames et les tragédies qui ont jalonné la vie de Jean-Louis Fournier, l'ont caparaçonné d'une autodérision à toute épreuve. Ce spectacle est une sorte de sit-down, l'anti stand-up. À consommer sans aucune modération.



**SAMEDI 20 AVRIL, 20H30**  
**ONE MAN SHOW « NOUGARO BY LABORDE »**

« Christian Laborde est mon frère de race mentale, c'est un poète, c'est-à-dire un homme qui parle une langue de

couleurs à délivrer les grands baisers de l'âme ».

L'écrivain Christian Laborde, poète et conteur choisit la scène pour raconter Claude et dire Nougaro. Reconstitue le « parcours du cœur battant » de l'auteur de « Toulouse ».

C'est émouvant, c'est savoureux, c'est drôle.



**SAMEDI 4 MAI, 20H30**  
**« PEEPSHOW DANS LES ALPES »**  
**DE MARKUS KÖBELI**

Par le Théâtre de l'Or Bleu  
Mise en scène de Marie-Anne Gorbatchevsky

La famille Holzer vit dans un petit village moribond et déploie des efforts désespérés pour retenir les touristes qui montent vers les stations de ski. Dans leur cuisine, il y a la télévision devant laquelle le père reste scotché. Nourris de télé réalité, ils vont s'exhiber et par diverses tentatives toutes plus folles et hilarantes les unes que les autres, essayer de retenir les touristes...

# s culturelles & festives

## EXPOSITIONS

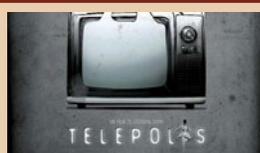


**DU 13 AU 27 JANVIER**  
**L'ATELIER BIGOURDAN**  
« Balades en Bigorre »



**DU 20 AU 27 AVRIL**  
**HOMMAGE « CLAUDE NOUGARO »**

## CINE DES CSE ET COS



**VENDREDI 19 JANVIER, 20H 30**  
**« TELEPOLIS » FILM D'ESTEBAN SAPIR**

Une fiction poétique et plaisante sur l'anesthésie et le contrôle des populations par un régime totalitaire grâce à la télévision. Parmi les habitants privés de parole et qui ne peuvent plus communiquer entre eux, « la Voix » est le dernier espoir pour retrouver la liberté. Débat sur les médias et la nécessité d'une information juste et émancipatrice.



**VENDREDI 8 MARS, 20H 30**  
**« DIVERTIMENTO »**  
film réalisé par Marie-Castille Mention-Schaar

EmmanueZahia et sa sœur jumelle Fattouma, d'origine algérienne, vivent en Seine Saint Denis et rêvent de faire de la musique classique leurs futurs métiers : la première comme chef d'orchestre, la seconde comme violoncelliste. Mais Zahia va devoir surmonter bien de préjugés...



**VENDREDI 12 AVRIL, 20H 30**  
**« LE BLEU DE CAFTAN »**  
film réalisé par Maryam Touzani  
Halim et Mina tiennent un magasin de fabrication de caftans à Salé au Maroc. Confronté à la jalousie et aux préjugés leur couple va néanmoins être le plus fort.



**VENDREDI 14 JUIN, 20H 30**  
**« L'ETABLI » FILM RÉALISÉ PAR MATHIAS GOKALP**

Quelques mois après mai 68, Robert agrégé de philosophie, se fait embaucher dans une usine Citroën comme ouvrier. Il veut connaître le quotidien des ouvriers sur la chaîne et les amener à la lutte sociale. Mais les conditions très dures du travail et des pressions sur eux rendent la révolte et l'émancipation difficiles...

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

**LE JEUDI 8 FÉVRIER À 18H30 : CINÉ-DÉBAT A TOUS LES ÉTAGES, LES MILLE ET UNE HISTOIRES D'UNE HAIE.**

Partez à la découverte de l'univers foisonnant de vie que renferment les étages fleuris de la haie champêtre.

**LE DIMANCHE 24 MARS À 17H00 : CINÉ-DÉBAT LE PETIT PEUPLE DU POTAGER.**

Une immersion à hauteur d'insectes pour rencontrer la vie foisonnante du potager. Cette projection sera précédée d'une animation en plein air sur le jardinage au naturel.

**LE DIMANCHE 21 AVRIL À 17H00 : CINÉ-DÉBAT DES ARBRES REMARQUABLES.**

Des racines à la cime, rencontrez les locataires du chêne au fil des saisons.

## LES CONFÉRENCES

**LE 2 FÉVRIER À 20H30 :**

**VIVRE UNE ACTION HUMANITAIRE EN 2024** par « Les Amis d'HAMAP Humanitaire du 65 » (ADH65).

**LE 15 MARS À 20H30 :**

**VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS, UN MAL UNIVERSEL** par Amnesty International.

## LES CONCERTS :

**LE 29 MARS, L'ACCORDEON CLUB DE SEMEAC INVITE**

**L'ORCHESTRE HAPPY SAX** des écoles de musique du TLP.

**LE 26 AVRIL, "D'OMBRE ET DE LUMIERE",** par les classes

musicales du lycée Marie Curie de Tarbes.

**sèmeac**  
MA VILLE



**MARION CONSTANCE**

Adjointe en charge des Arts et de l'Événementiel

*À la mairie*

**25 FÉVRIER 2024 : LE REPAS DES AÎNÉS**, organisé par le CCAS de Séméac, à la salle multi sports à Soues (en raison des travaux du centre Léo Lagrange)

**23 JUIN 2024 VIDE GRENIER**, organisé par Le SO Foot.

*Au collège Paul Valéry*



**5 MAI 2024 : OLYMPICORAMA, EN PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE ET LE PARVIS.**

Voir page 33.

### CONTACTS :

**Michel Abeilhé, délégation «Centre Albert Camus»**  
michel.abeilhe@semeac.fr

Responsable des activités culturelles qui ont lieu dans l'établissement du Centre Albert Camus.

### Autre information :

Le programme détaillé et complet du Centre Albert Camus est disponible en mairie et en divers points de rencontre des alentours ou sur le site [www.cac-semeac.fr](http://www.cac-semeac.fr) Intéressé(e) par les activités du CAC, n'hésitez pas à vous abonner à la Newsletter sur le site.

**Marion Constance, délégation «les Arts et l'Évènementiel»**

[marion.constance@semeac.fr](mailto:marion.constance@semeac.fr)

Responsable des activités culturelles de Séméac, qui ont lieu sur les espaces extérieurs ou dans les établissements communaux et de la communications sur les réseaux sociaux de la mairie de Séméac



# La magie de Noël

*Chez André RUMEAU*

Il y a longtemps qu'André RUMEAU est connu pour ses illuminations de Noël. Sa maison, ou plutôt son jardin de la rue Gauté à Séméac, devient chaque année de la mi-décembre au 6 janvier, le jardin des illuminations, la féerie de Noël des enfants et de leurs parents.

L'aventure a plus d'une dizaine d'années et a commencé à l'initiative de son épouse Christiane par 2 guirlandes dans le jardin ; puis le projet a grandi, tellement grandi qu'il est devenu aussi grandiose que magique. Chaque année était l'occasion d'enrichir les tableaux avec des thématiques différentes, les sujets étaient commandés parfois à Nantes, en Belgique, au Canada. Tous les équipements et les kilomètres de guirlandes sont en LED et basse consommation.

Dès le mois d'août, on installe les guirlandes dans la dizaine de sapins de 28 à 30 mètres. Les amis et les voisins apportent leur aide car il faut treuiller, placer les poulies et les perches, monter les 4 km de fil, installer les 24 tableaux électriques avec les disjoncteurs et les 535 prises. Ensuite on tend les 360 guirlandes et on dispose la scénographie, Christiane s'occupait du cabanon du Père Noël.

Les visiteurs viennent par milliers, et parfois de loin ; le 19 décembre 2023, André avait déjà comptabilisé 7800 personnes dont un dimanche avec 1476 visiteurs. De 18 heures à 20 heures, c'est une moyenne de 600 personnes qui viennent vibrer sous les lumières enchantées du monde d'André.

Cette année 2023 est la dernière représentation et elle est dédiée à Christiane, sa très chère épouse disparue il y a quelques mois. André a mis en vente, en les bradant, tous les sujets, guirlandes et équipements et tout a été acheté au titre de souvenirs par des nostalgiques de ces belles années. André et ses amis et voisins Nanou DE ANTONIO, Véronique et Jean-Michel DUPONT et Bernard LASSERRE, qui l'aidaient activement, donnent avec lui leur dernière séance. André transmettra le produit des dons laissés par les visiteurs à la recherche contre le cancer.

Tous, que ce soit ces milliers d'enfants émerveillés, tout autant que les adultes qui ont revécu la magie de leur enfance, nous remercions Monsieur et Madame RUMEAU pour la lumière qu'ils nous ont apportée et leur magnifique générosité.

